

Tentative d'immolation par le feu d'un citoyen  
**Le tribunal de Bir Mourad Raïs  
ordonne l'ouverture d'une enquête**

P05

# LE CARREFOUR

*Le journal du citoyen* 24ème année

## D'ALGERIE

N°7198 - MARDI 03 JUIN 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

L'APN et la ministre mettent  
les bouchées doubles  
**Haro sur l'exploitation  
anarchique des plages**

P03



**12 bombardiers, 06 hélicoptères  
et 3770 agents et 650 camions  
d'intervention mobilisés**

# L'Algérie met le paquet contre les incendies

Lire en page 03

P07

ORAN

Compétition Saconet 2025  
**Une centaine de projets présentés**

Habitat précaire  
**1.043 nouvelles habitations  
classées vétustes**

STEP d'El-Kerma  
**65 agriculteurs bénéficient des eaux épurées**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

FinTech en Algérie

Une délégation bahreïnienne explore les opportunités d'investissement



Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, dimanche à Alger, une délégation d'hommes d'affaires bahreïniens, accompagnée de l'ambassadeur du Royaume de Bahreïn en Algérie, Ali Jassem Al Aradi, avec lesquels il a examiné les opportunités d'investissement en matière de technologie financière (FinTech) en Algérie, a indiqué un communiqué de l'Agence. Cette rencontre tenue en présence de M. Abdulwahed Al Janahi, président exécutif de BENEFIT (Bahrain's electronic network for financial transactions), et de Mme Rana Almaeeli, présidente exécutive de sa filiale SINNAD,

a permis d'"examiner les perspectives de coopération économique, et d'évoquer les moyens permettant à cette société et à sa filiale de fournir des services dans le secteur bancaire et financier national, dans les domaines de la FinTech et des services bancaires numériques, qui constituent l'un des axes majeurs de la stratégie de transformation numérique de l'Algérie", précise la même source. A cette occasion, le directeur général de l'AAPI a présenté le cadre juridique régissant ce type d'investissements, mettant en avant le rôle que joue l'Agence pour faciliter aux investisseurs étrangers l'accès et les accompagner dans la concrétisation de leurs projets.

BTPH

CACOBATPH lance une version allégée de la déclaration annuelle des salaires



La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a annoncé, lundi dans un communiqué, la mise en ligne de la nouvelle version de la Déclaration annuelle des salaires et des salariés (DAS EMPLOYEUR 1.0.52), destinée à la campagne des congés payés 2024-2025. Cette version actualisée introduit une simplification notable des démarches administratives, avec la suppression de plus de 30% des informations auparavant exigées, explique cet organisme public, relevant du ministère du Travail, de l'Emploi

et de la Sécurité sociale. Parmi les données supprimées figurent notamment la situation familiale, les noms des parents, le numéro de carte d'identité nationale, l'adresse e-mail, la profession, la nationalité étrangère, ainsi que les coordonnées bancaires du salarié. La nouvelle version offre également une interface plus intuitive, un traitement accéléré des déclarations et la possibilité de simuler le fichier avant son envoi pour en vérifier la conformité. La campagne des congés payés permet aux salariés du secteur ayant été employés au cours de l'année de bénéficier de leurs droits à compter du mois de juillet, précise la même source.

Prétendu plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental

L'Algérie regrette le soutien du Royaume-Uni

L'Algérie a pris connaissance de la nouvelle position adoptée par le Royaume-Uni sur la question du Sahara occidental et regrette le choix fait par Londres d'apporter son soutien au prétendu plan d'autonomie marocain, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "L'Algérie a pris connaissance de la nouvelle position adoptée par le Royaume-Uni sur la question du Sahara occidental. L'Algérie regrette le choix fait par le Royaume-Uni d'apporter son soutien au plan d'autonomie marocain. En dix-huit ans d'existence, ce plan n'a jamais été soumis aux Sahraouis comme base de négociation, de même qu'il n'a jamais été pris au

sérieux par les Envoyés onusiens qui se sont succédé à ce poste. Ces derniers avaient tous relevé la vacuité de l'initiative marocaine d'autonomie et son inaptitude à offrir une solution sérieuse et crédible au conflit du Sahara occidental", indique le communiqué du ministère. Le ministère rappelle qu'"en effet, le plan d'autonomie marocain n'a jamais eu pour vocation de servir de base de règlement politique à ce conflit", précisant que "ses visées ont toujours été d'occuper l'espace pour empêcher toute recherche d'un règlement sérieux, de permettre au Maroc de gagner du temps et d'accoutumer progressivement et graduellement la communauté internationale au fait accompli de l'occupation illégale du Sahara occidental".

Agence nationale de sécurité sanitaire

Journée scientifique sur l'environnement ce mardi à Alger

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), organise, mardi à Alger, une journée scientifique sur l'environnement, sous le thème "la société civile, acteur principal dans la protection de l'environnement, explorer les liens entre l'environnement et le bien-être", a indiqué, lundi un communiqué de l'ANSS. Organisée en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie et l'Observatoire national de la société civile, à l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'Aménagement du littoral (ENSSMAL, Dely Ibrahim), cette journée scientifique "tient compte du changement climatique, des défis environnementaux persistants, ainsi que de leurs impacts croissant sur la santé publique, tant sur l'aspect physique que psychologique, et ce, dans le cadre des missions de l'ANSS, visant à garantir la sécurité sani-

taire et la mise en œuvre de son plan d'action au titre de l'année 2025", précise la même source. Cette rencontre sera marquée par la participation des représentants de plusieurs départements ministériels nationaux (ministères de l'Environnement et de la Qualité de la vie, de l'Energie des mines et des Energies renouvelables, de l'Enseignement supérieur et Recherche scientifique, de l'Industrie, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de l'Hydraulique, de la Santé et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises), ajoute le communiqué, soulignant en outre la présence des représentants des Organismes internationaux relevant de l'ONU (OMS, PNUD et UNICEF), ainsi que des experts nationaux et des acteurs de la société civile engagés dans le domaine de l'environnement.

Aïd El Adha

Les journées du vendredi, samedi et dimanche chômées et payées

Les journées du vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 juin, correspondant à la célébration de la fête de l'Aïd El Adha, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué lundi un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. "A l'occasion de la fête de l'Aïd El Adha et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complé-

tée, fixant la liste des fêtes légales, les journées du vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 Dhou el Hidja 1446 de l'hégire, correspondant aux 6, 7 et 8 juin 2025, sont chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise le communiqué. Toutefois, "les institutions, administrations publiques, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté".

LE CARREFOUR D'ALGERIE  
LE JOURNAL DU CITOYEN

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie  
Bureau de Mostaganem  
Tél: 045 41 73 80  
Impression Ouest  
Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz  
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

12 bombardiers, 06 hélicoptères  
et 3770 agents et 650 camions d'intervention mobilisés

# L'Algérie met le paquet contre les incendies

Par B.Habib

Pour une saison estivale 2025 «sans impact élevé» d'incendie de forêt, c'est désormais le leitmotiv du gouvernement algérien afin de prévenir et d'atténuer les risques de feux de forêt. Avions, drones et bombardiers, l'Algérie déploie les gros moyens pour venir à bout des feux de forêt. Jamais un tel arsenal de guerre anti incendies aérien et terrestre n'a été mobilisé depuis l'indépendance, 12 avions bombardiers d'eau, 6 hélicoptères et 2 avions de reconnaissance sans oublier d'autres avions sont autant de gros moyens mis en place par l'Algérie pour arriver à un nouveau stade de performance à «tolérance zéro» en matière d'impact des feux de forêt en Algérie.

L'Algérie s'active et se redéploie à la faveur de l'approche de la saison de forte canicule (Juin, juillet, Août) et ce qu'elle pourrait générer de durcissement naturel climatique. Les caprices de dame nature ont en effet beaucoup appris aux pays qui en sont vulnérables, les enseignements et les méthodologies de technologies à suivre en cas de détresse. L'Algérie qui a toujours été à l'avant- garde en sait quelque chose. L'activation en Algérie du dispositif aérien de lutte contre les incendies aura révélé au grand jour les capacités et l'investissement sans cesse croissant par la Protection civile afin de s'équiper en gros moyens de lutte dignes de sa répu-

tation légendaire et reconnue de par le monde notamment dans le domaine des sauvetages et secours, la recherche et les interventions lors des calamités naturelles (incendies de forêt, inondations, séismes etc...). Il s'agit d'un corps de défense nationale qui a su braver les dangers, sauver des milliers de vies humaines depuis les premières années de l'indépendance et porter haut l'expérience de l'Algérie dans le domaine de lutte multiforme contre les risques majeurs. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M.Brahim Merad a annoncé une série de mesures prises dans le cadre du lancement du dispositif aérien de lutte contre les incendies de forêt pour l'été 2025.

Ainsi, les gros moyens, notamment les équipements lourds aéroportés constituent la part de lion de la priorité du ministère de l'intérieur et la protection civile dans le domaine de lutte contre les incendies de forêt. Dans le cadre des préparatifs de la saison de lutte contre les incendies de forêt pour l'année 2025, tous les moyens et équipements nécessaires à l'intervention rapide en cas de départ de feu ont été mobilisés, dont 12 avions bombardiers d'eau de type AT 802 pour une intervention rapide et efficace en matière de lutte contre

les incendies de forêts, affrétés en prévision de l'été 2025, a affirmé M. Merad dans une déclaration à la presse, en présence du Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, du Directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui et du PDG du groupe Sonatrach, M. Rachid Hachichi. Outre ces douze (12) avions mis en service ce jour, la Direction générale de la Protection civile dispose de six (06) hélicoptères, de deux (02) avions de reconnaissance, d'hélicoptères et d'avions bombardiers d'eau de grande capacité relevant de l'Armée nationale populaire (ANP), a ajouté le ministre, saluant la mobilisation de 65 colonnes mobiles de la Protection civile, composées de 3770 agents et 650 camions d'intervention. Dans ce cadre, M. Merad a mis en avant le rôle important des citoyens, particulièrement ceux résidant à proximité des forêts et des régions montagneuses, pour signaler tout départ de feu, aux parties concernées en vue d'une intervention rapide. Lors d'une présentation faite au ministre concernant le plan opérationnel de lutte contre les risques liés aux incendies de forêt, les avions bombardiers d'eau seront répartis à travers les aéroports d'Alger, Mostaganem, Béjaïa et Annaba. Toutefois, cette répartition reste modifiable en fonction des besoins opérationnels. Cette année, le dispositif de lutte contre les incendies bénéficie d'innovations techniques importantes, dont une technologie avancée de surveillance pour la détection rapide des incendies, ainsi que des avions de reconnaissance capables de détecter les départs de feu. Les avions bombardiers d'eau de grande capacité viennent en appui des efforts de maîtrise des incendies les plus redoutables, notamment ceux inaccessibles par voie terrestre.

Services fournis aux pèlerins

## Belmehdi réaffirme l'engagement de l'Algérie à améliorer la qualité

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a réaffirmé dimanche depuis Djeddah (Arabie saoudite) l'engagement de l'Algérie à améliorer la qualité des services fournis aux pèlerins se trouvant aux Lieux-Saints pour accomplir les rites du Hadj de cette saison. Le ministre a précisé, dans une déclaration à la Mission médiatique, en marge de la grande conférence du Hadj, que l'Algérie "a participé avec une délégation importante, aux travaux de cette conférence, en présence de représentants de la Mission du Hadj, à leur tête le chef du bureau des affaires des pèlerins algériens, le consul général à la Mission diplomatique algérienne en Arabie saoudite, Mohamed Alam, et le directeur général de l'Office National du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), Tahar Braik". Il a souligné que "la délégation algér

ienne a entamé sa participation par une rencontre avec le ministre saoudien du Hadj, qui a réuni l'ensemble des chefs des Missions du Hadj, précisant qu'une série d'orientations organisationnelles relatives à la saison du Hadj ont été données, notamment en ce qui a trait à la répartition des groupes et à la prise en charge sanitaire des pèlerins". M.

Belmehdi a ajouté que l'Algérie a participé à cette conférence à travers des workshops sur l'information et la santé, sous le thème "la facilitation et la capacité", avec deux séances principales, la première liée à la réglementation et à l'encadrement, avec la participation de hauts responsables saoudiens, dont le ministre du Hadj, le ministre de la santé et le directeur de l'ordre public, ainsi que des représentants d'organismes chargés de l'accompagnement des pèlerins. Pour la seconde, il s'agit d'une séance scientifique qui a vu la participation du Conseil des Oulémas au Royaume saoudien et de plusieurs Muftis et savants du monde musulman, au cours de laquelle les participants ont abordé, a-t-il dit, "le concept de la capacité au pèlerinage en mettant l'accent sur l'importance de tenir compte de cette condition, dans le contexte sanitaire et climatique actuel". La Mission algérienne a souligné, dans ce cadre, l'importance des concessions du fikh "jurisprudence religieuse" adoptées lors des deux dernières saisons, notamment celles relatives au séjour à Mina, afin de préserver la dignité du pèlerin et sa santé, en se basant sur des fatwas émanant des références religieuses compétentes".

L'APN et le ministre mettent les bouchées doubles

## Haro sur l'exploitation anarchique des plages

Par Nadira FOUAD

En prévision de la saison estivale pour 2025, la commission de la culture, de la communication et du tourisme a auditionné, hier, au niveau de l'APN, la ministre du Tourisme, Houria Medahi, sur la préparation et l'examen du projet de loi amenant celui N-02-03 du 17/02/2003. Ce projet de loi qui sera soumis incessamment aux députés pour son examen avant son adoption, balisera le terrain à une utilisation efficace des plages pour lutter contre les squatteurs et mettre fin à leur diktat. Il traitera aussi dans des dispositions, les conditions de l'exploitation et l'utilisation des plages lors de cette saison estivale. Cette rencontre de concertation entre la ministre et la commission s'est tenue à huis clos. Cependant la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Medahi, avait déjà annoncé récemment avoir achevé la révision des dispositions de la loi fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, afin d'organiser la saison estivale et d'améliorer les services. Elle reste sceptique concernant ce

casse-tête chinois devant les excès et les dysfonctionnements, mais rassure qu'au vu de l'importance majeure que revêt l'opération de sélection d'opérateurs compétents pour garantir des services touristiques de qualité, la révision des dispositions de la loi 03-02 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, a été achevée. Elle a été soumise au niveau de ladite commission avant d'être soumise en séance plénière. Concernant les mesures prises pour garantir le droit d'accès du citoyen aux plages, la révision de certains articles de cette loi, selon elle, permettrait de mettre en place un cadre organisationnel pour la gestion et l'exploitation touristique des plages, en vue de remédier aux lacunes enregistrées dans ce cadre. Selon la ministre, l'amendement de certains articles de cette loi vise à réglementer le droit de concession, afin de garantir notamment la gratuité d'accès aux plages pour les estivants", affirmant "la mobilisation de tous les moyens par les pouvoirs publics pour assurer le succès de la saison estivale et lutter contre l'exploitation anarchique des plages.

### Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

## L'été et la hantise des feux de forêts

Je crois que nous avons assez radoté au sujet des feux de forêts, devenu phénomène naturel par excellence ...Nous sommes à une dizaine de jours de la fin du printemps, c'est-à-dire du solstice d'Été et les prémices de la canicule sont déjà là. Nous avons déjà assez dit sur les causes les plus connues provoquant les incendies forestiers. Nous avons également dit et redit, que nos 4.149.400 d'hectares ne sont pas suffisamment protégés. Je ne connais pas la cause ou les causes principales de ce manque d'attention à l'égard de notre patrimoine forestier. Cependant, c'est ce que j'ai tout le temps remarqué. De toute façon, l'on ne remarque guère cette préoccupation résolue, ce déterminisme constaté, ailleurs, au niveau d'autres secteurs, peut-être jugés d'une plus grande vitalité. Et c'est normal quand ces grandes étendues vertes sont laissées avec peu de surveillance ou sans les moindres mesures de vigilance, les mains maléfiques ne vont pas tarder à s'y introduire afin de remplir le vide. Et c'est justement dans ce genre de circonstances «favorables» que les feux de forêts et d'autres problèmes tels que la détérioration, par préméditation ou par ignorance, de la flore et de la faune. Les incendies ne sont pas l'unique danger guettant la sylviculture nationale. Il y a d'autres dangers en provenance du fait que certains êtres humains ne savent pas donner à la forêt la véritable valeur qui lui revient de droit. Je peux citer, entre autres, l'invasion du béton et l'expansion urbaine au détriment des espaces forestiers. Ce ne sont pas uniquement les valeureuses terres agricoles qui sont victimes de l'envahissement du béton. Ainsi, les feux de forêts ne sont pas une fatalité, en face de laquelle l'on devrait se résigner. Comme nous l'avons expliqué plus haut, la forêt et l'environnement de façon générale ne font pas objet d'un grand intérêt de la part de ceux qui gèrent le pays, pour les raisons que nous savons tous et dont je ne sens nul besoin de les étaler, noir sur blanc. Et, pourtant, il a tout le temps existé des associations citoyennes investissant dans le domaine de l'environnement et dont la forêt serait un segment très important...en conclusion, tout ce dont les forêts du pays auront besoin, c'est une préoccupation un peu plus que la normale. C'est-à-dire du strict minimum actuel... une forêt bien entretenue et bien protégée n'a pas peur des incendies, non plus des pyromanes...

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Feux de forêts 2025, l'arsenal anti-feu

**A**lors que la chaleur estivale s'annonce in tensive, l'Algérie déploie dès à présent un dispositif d'envergure pour affronter l'un de ses fléaux récurrents: les incendies de forêts. Dimanche, à l'aéroport international Houari Boumediene, le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, a supervisé la mise en service du dispositif aérien de lutte contre les feux de forêts pour l'été 2025. Ce plan ambitieux s'appuie sur une force aérienne renforcée : 12 avions bombardiers d'eau AT-802, six hélicoptères, deux avions de reconnaissance, et des moyens aériens de grande capacité mobilisés par l'Armée nationale populaire. Répartis stratégiquement entre Alger, Mostaganem, Béjaïa et Annaba, ces moyens sont prêts à intervenir rapidement, selon les besoins du terrain. Sur le plan terrestre, la Protection civile a mobilisé 65 colonnes mobiles, soit 3.770 agents et 650 camions d'intervention. Le ministre a salué la mobilisation de ces équipes et appelé les citoyens, notamment ceux vivant à proximité des zones boisées, à signaler tout départ de feu pour permettre une intervention rapide. Une innovation majeure distingue le dispositif de cette année : le recours à des technologies de surveillance avancée pour la détection précoce des incendies, permettant de gagner de précieuses minutes face aux flammes. Au-delà de l'équipement, c'est toute une dynamique collective que l'État cherche à instaurer. À Tipasa, une campagne nationale de sensibilisation a été lancée par le ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, mobilisant des associations de jeunes dans 58 wilayas. L'idée : former les générations futures à la préservation de l'environnement, notamment à travers des ateliers dans les camps d'été. Enfin, la coopération régionale vient renforcer cette stratégie. Une manœuvre conjointe entre les protections civiles algérienne et tunisienne a eu lieu à El Kef, pour tester la coordination transfrontalière en cas d'incendies. Cet exercice incarne la volonté partagée de faire face, ensemble, à un danger commun. Face aux feux de forêts, l'Algérie ne se contente plus de réagir. Elle anticipe, investit, éduque et coopère. L'été 2025 sera un test grandeur nature de cette nouvelle approche intégrée.

Instances nationales chargées de l'importation et de l'exportation  
Le président de la République ordonne l'enrichissement des textes

**L**e Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a présidé dimanche le Conseil des ministres, a ordonné l'enrichissement des textes et mécanismes juridiques relatifs à la création, à l'organisation et au fonctionnement de deux instances nationales chargées de l'importation et de l'exportation. Le président de la République a ordonné le report de la présentation relative à ces deux instances, avec la nécessité d'enrichir davantage les textes et les mécanismes juridiques, qui doivent être étudiés avec une haute précision, valables pour les décennies à venir et adaptés aux mécanismes internationaux. Le président de la République a annoncé qu'il assurera personnellement le suivi et l'accompagnement de la création de ces deux instances lors d'une réunion ministérielle restreinte qui se tiendra dans les prochains jours pour opérer la rupture avec toutes les dérives qui ont entaché des organismes qui étaient directement responsables des opérations d'importation par le passé, et définir des spécifications précises pour les importateurs et les exportateurs dans le cadre des textes réglementaires des deux instances, tout en réglementant et en codifiant les importations. A cet effet, le président de la République a chargé le ministre du Commerce extérieur de mettre en place des normes spécifiquement algériennes que doivent respecter tous les opérateurs économiques importateurs, quels que soient les produits à importer.

Réalisation de 1.000 projets technologiques  
Une convention tripartite signée pour lancer le programme



**U**ne convention de partenariat tripartite a été signée, dimanche à Alger, entre le Fonds algérien des start-up (Algerian Startup Fund -ASF), le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), et l'entreprise "Deep Minds", en vue de lancer un programme national d'incubation et d'accélération des projets technologiques émergents, dans l'objectif de réaliser 1.000 projets technologiques à travers les wilayas du pays. Le programme tend à mobiliser plus de 600 millions usd de financements conjoints entre les secteurs public et privé, afin de lancer plus de mille projets technologiques innovants dans l'ensemble des wilayas d'ici 2029, en vue de consacrer la place de l'Algérie en tant que hub régional de la "Deep tech" et des industries du futur, selon les explications fournies. La convention a été signée par le directeur général de l'ASF, M. Anis Rahabi, le directeur général du CERIST, M. Zoheir Mokhtari et le pré-

sident du conseil d'administration de l'entreprise "Deep Minds", M. Abdennour Haddou. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de signature, qui s'est déroulée au siège du CERIST, M. Mokhtari a souligné que le Centre, à travers ses structures, à savoir l'incubateur, l'accélérateur de projets, les espaces de coworking, le laboratoire, son infrastructure cloud avancée, et son expertise, serait un "partenaire actif" dans la mise en œuvre de ce programme. Ce projet se veut "un pas audacieux alliant aspect scientifique, assuré par le Centre de recherche, le financement fourni par l'ASF et l'expertise entrepreneuriale de la société Deep Minds", estime le responsable affirmant que l'objectif était de contribuer au succès de l'effort national visant la création de 20.000 start-up d'ici 2029. Pour sa part, M. Rahabi a affirmé que ce nouveau cadre de coopération était en phase avec l'engagement du Fond à poursuivre son sou-

tien aux start-up et à leur permettre d'accéder au marché, se disant satisfait quant à la poursuite de la contribution à la couverture du capital risque pour le plus grand nombre de projets prometteurs. Présentant un exposé sur son entreprise spécialisée dans le soutien et l'accompagnement des projets émergents à travers toutes ses étapes, M. Haddou a, quant à lui, insisté sur l'importance de la centralisation de la souveraineté des données dans le cadre des nouveaux partenariats, précisant que toutes les données et les informations utilisées au titre du programme seront hébergées en Algérie. Il a, par ailleurs, affirmé l'Algérie avait toutes les capacités nécessaires au lancement de projets technologiques à forte compétitivité mondiale, ajoutant que le programme se focaliserait sur les projets en phase avec les priorités nationales, notamment en matière de deep tech et d'innovations futurs, tout en restant ouverts à d'autres domaines.

En prévision de l'été 2025  
Augmentation des capacités de production d'électricité

**L**e groupe "Sonelgaz" a porté ses capacités de production d'électricité à plus de 27.000 mégawatts, grâce à la mise en service de nouvelles installations, dans le cadre des préparatifs engagés pour faire face au pic de la demande durant l'été 2025, a indiqué dimanche un communiqué du groupe public. La filiale du groupe "SPE-production de l'électricité", a augmenté ses capacités de 1.172 MW, portant la capacité installée disponible durant la saison estivale à 27.333 MW, précise le communiqué. Dans le domaine du transport de l'électricité, Sonelgaz a renforcé le réseau national par le biais de sa filiale "Sonelgaz - Transport Electricité", et de l'Opérateur du système électrique (OS). A ce titre, six postes de transformation ont été réalisés, avec des capacités de "220/400 kV" et "60/220 kV", en sus de six stations de haute tension, deux postes mobiles, ainsi

que 35 lignes à haute tension d'une longueur totale de 945 km. Concernant la distribution, le plan d'action mis en œuvre par la filiale "SDE-Sonelgaz" a permis la réalisation d'un réseau de 2.115 km, ainsi que 622 postes de distribution en basse et moyenne tension. Pour le Grand Sud, le plan d'action a permis la restructuration et le renforcement du raccordement électrique au profit de 19 régions réparties sur dix wilayas, en l'occurrence El Menia, Tamanrasset, Illizi, Djanet, Ouargla, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Timimoune, Tindouf et In Guezzam. Par ailleurs, Sonelgaz a consolidé les capacités de production locales dans le Sud par l'installation de trois turbines à gaz mobiles, d'une capacité de 17 MW pour chaque, dans les communes de Debdeb (Illizi), Tinzaouatine (In Guezzam) et Bordj Badji Mokhtar. Dans le cadre de sa contribution au

programme national de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, la société a réalisé 870 tranchées coupe-feu et procédé à 346.486 opérations d'élagage, selon le même communiqué, qui a rappelé que le groupe mobilisait en permanence des équipes techniques polyvalentes afin d'assurer la continuité du service et garantir une intervention rapide en cas de perturbation de l'approvisionnement. L'ensemble de ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un plan d'action spécial élaboré par Sonelgaz en prévision de la saison estivale, traditionnellement marquée par une augmentation de la consommation énergétique. Ce plan repose sur la mise en service de nouvelles structures, l'exécution de programmes de maintenance et de prévention, notamment contre les incendies de forêts, pour une enveloppe financière de 168 mds da.

Risques du kyste hydatique

Le ministère de la Santé met en garde

Le ministère de la Santé a mis en garde, dimanche dans un communiqué, les citoyens contre les risques de contracter le kyste hydatique lors du sacrifice lié à l'Aïd El Adha. "Le ministère de la Santé invite tous les citoyens qui accomplissent le rituel du sacrifice au respect de certaines précautions pour éviter tout risque de contamination", précise le communiqué. A cet effet, le ministère exhorte les citoyens à "prendre toutes les dispositions pour faire contrôler le mouton sacrifié par le vétérinaire", mais dans le cas où le contrôle n'est pas possible, il recommande d'«examiner avec précaution les abats (foie, poumons, cœur) et les autres viscères du sacrifice à la recherche des kystes ou vésicules (boules d'eau)». Il recommande également, d'«enlever les kystes s'il s'agit

d'un ou de deux kystes, en prenant les précautions pour ne pas les percer». En cas d'une grande infestation (plusieurs kystes étendus), "il faut détruire l'organe en l'enterrant profondément (50 cm) ou en l'incinérant et ne pas le jeter avec les ordures ménagères (ce qui constitue de la nourriture pour les chiens errants), bien bouillir les abats", ajoute-t-on de même source. Le ministère déconseille, par ailleurs, d'"abandonner dans la nature les organes du sacrifice, particulièrement les abats qui portent des boules d'eau, appelant à nettoyer et désinfecter les lieux d'abattage par de l'eau de javel 12 diluée au 1/10 (01 dose d'eau de javel 12 pour 09 doses d'eau) et collecter l'ensemble des déchets dans des sacs étanches, ne les déposer que dans les endroits dédiés (poubelles) et les faire sortir pendant

les horaires d'enlèvements des déchets". D'autre part, le ministère rappelle les règles d'hygiène élémentaires, appelant à se laver les mains avant et après les repas, laver les légumes avant leur consommation, se laver les mains après avoir caressé les animaux. Le kyste hydatique ou hydatidose est une maladie parasitaire, contagieuse, caractérisée par le développement chez l'homme, le plus souvent au niveau du foie ou du poumon, de la forme larvaire d'un ver appelé Taenia ou Echinococcus granulosus, rappelle le ministère, précisant que cette maladie qui est asymptomatique à son début n'est le plus souvent diagnostiquée qu'au stade de complications (apparition de kystes dans les organes) et nécessite alors une intervention chirurgicale souvent lourde et complexe.

Collecte des peaux de sacrifice

Appel à une large participation à la campagne

Les participants à une rencontre consacrée à la campagne de collecte des peaux de sacrifice, tenue dimanche à Alger, ont souligné l'importance d'une forte mobilisation citoyenne pour cette initiative, qui vise à promouvoir la filière du textile et du cuir et à ancrer la culture du recyclage. Lors de cette rencontre organisée par l'Organisation algérienne du commerce et de l'investissement social, le directeur de la veille stratégique au ministère de l'Industrie, Mokdad Agoun, a appelé les citoyens à participer activement à cette campagne nationale lancée récemment en prévision de l'Aïd El-Adha, en utilisant les deux applications dédiées qui facilitent le processus. Le responsable a mis en avant l'importance de cette campagne, organisée cette année sous le slogan : "on sacrifie, on écorche, on sale et on contribue avec une peau utile", soulignant le rôle des peaux collec-

tées dans le développement de la filière textile et cuir, la réalisation de l'autosuffisance dans cette matière et la réduction de la facture d'importation. Il a ajouté que cette campagne, qui concerne 39 wilayas, joue un rôle crucial dans le renforcement des activités industrielles locales, le soutien de la chaîne de valeur entre producteurs et industriels, ainsi que la contribution à la protection de l'environnement. Le ministère œuvre, dans ce cadre, à collecter les peaux et à les valoriser dans l'activité industrielle, a-t-il indiqué, insistant sur la nécessité, lorsque le sacrifice est effectué par le citoyen lui-même, de préserver l'intégrité de la peau, en évitant notamment de la laver à l'eau, ce qui accélère sa décomposition. Dans ce contexte, il a souligné le rôle des deux applications numériques mises en place par le ministère de l'Industrie pour faciliter l'opération. La première application, "Mriguel Hidou-ra", affiche les points de collecte sur

une carte interactive permettant aux citoyens de localiser le point le plus proche pour déposer la peau. La deuxième, "Moustafid", permet de faire don de la peau depuis chez soi, un collecteur est alors dépêché au domicile du citoyen pour la récupérer. De son côté, la sous-directrice au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Rabiaa Zakhmi, a affirmé que les directions de wilayas et les Chambres de l'artisanat contribueront à la réussite de la campagne et à sa promotion, en particulier en ce qui concerne les bonnes pratiques pour préserver l'intégrité des peaux afin qu'elles puissent être utilisées ultérieurement par les artisans.

Tablettes numériques destinées aux écoles primaires

Tebboune veut un taux d'intégration d'au moins 70%

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné au Gouvernement, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, d'assurer un taux d'intégration algérien d'au moins 70% pour les tablettes numériques destinées aux écoles primaires, avec la participation d'entreprises algériennes expérimentées et de start-up, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. Concernant l'acquisition de tablettes numériques et de leurs accessoires pour les écoles primaires, le président de la République a souligné que "ces outils technologiques visent à alléger le poids des cartables de nos élèves et à remédier aux difficultés pédagogiques liées aux méthodes d'enseignement traditionnelles", précise le communiqué. Le président de la République a ordonné, dans ce sens, de "veiller à assurer un taux d'intégration algérien d'au moins 70% pour les tablettes numériques destinées aux écoles primaires, et ce, avec la participation d'entreprises algériennes expérimentées et de start-up", ajoute la même source.

Aéroport du 8 mai 1945 de Sétif

Une somme de 9.200 euros non déclarée saisie

Les éléments de l'Inspection principale de contrôle des passagers de l'aéroport 8 mai 1945 de Sétif, relevant de la direction régionale des douanes, ont saisi une somme de 9.200 euros non déclarée, en possession d'une passagère en provenance de France, indique un communiqué publié dimanche par ce corps constitué. Cette somme en devises a été saisie à la suite du contrôle des bagages et d'une fouille corporelle de la passagère en question à l'arrivée d'un vol en provenance de l'aéroport de Lyon (France), précise le communiqué. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du contrôle douanier du mouvement frontalier des passagers, démontre la mobilisation et la vigilance des services des douanes algériennes pour faire face à toutes formes de criminalité transfrontalière, notamment celles enfreignant la législation et la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger, conclut la même source.

Sûreté nationale Démantèlement d'un réseau criminel transfrontalier et saisie de 70 kg de kif

Les services de la Sûreté nationale ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel transfrontalier et à la saisie de près de 70 kg de kif traité en provenance du Maroc. Le Service central de lutte contre le crime organisé de Saoula a «procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'un réseau criminel organisé transfrontalier, à l'arrestation de 11 de ses membres, dont deux femmes, et à la saisie de 69,450 kg de kif traité en provenance du Maroc», a indiqué, dimanche, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). L'opération fait suite à « des investigations approfondies qui ont permis aux enquêteurs du Service central de lutte contre le crime organisé de découvrir le plan criminel du réseau qui s'adonnait au transport et au trafic illicite de drogues en provenance du Maroc, à partir des wilayas de l'Ouest du pays vers celles du Centre», ajoute la même source. «Ces investigations ont permis d'identifier le véhicule 4x4 utilisé dans le transport de cette cargaison, lequel a été arrêté sur la route reliant les wilayas de Saïda et d'Aïn Sefra, suite à quoi il a été procédé à la saisie de la quantité de drogue susmentionnée qui était dissimulée dans le véhicule et à l'arrestation des deux individus qui étaient à bord».

BEM - BAC

Toutes les mesures sécuritaires prises pour le bon déroulement des examens

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a affirmé, dimanche à Alger, que toutes les mesures avaient été prises pour assurer la sécurisation des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat. Dans une déclaration à l'APS, après avoir procédé à la mise en service du dispositif aérien de lutte contre les feux de forêt, M. Merad a fait état de "la mobilisation de près de 22.000 éléments de la Protection civile et de plus de 2.600 véhicules d'intervention, entre ambulances et camions anti-incendie", en vue de sécuriser l'examen du BEM qui a débuté, dimanche, et celui du Baccalauréat prévu à partir du 15 juin. La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a mobilisé, de son côté, tous les moyens afin de sécuriser ces deux examens, avec la mobilisation de "24.000 agents pour sécuriser les épreuves du BEM, répartis à travers les centres d'examen et les périmètres adjacents", tandis que l'effectif global affecté à la sécurisation des deux examens s'élève à 56.000 agents, selon le ministre.

Tentative d'immolation par le feu d'un citoyen

Le tribunal de Bir Mourad Raïs ordonne l'ouverture d'une enquête

Le parquet près le tribunal de Bir Mourad Raïs a ordonné l'ouverture d'une enquête afin de déterminer les circonstances de la tentative d'immolation par le feu d'un citoyen devant une des entrées du ministère de la Justice dans la capitale, a indiqué dimanche un communiqué du procureur de la République près ce tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs informe l'opinion publique qu'en date du 1er juin 2025, le dénommé Zagout Fouzi, résidant dans la commune de Frenda (wilaya de Tiaret), s'est présenté devant l'une des entrées du bâtiment du ministère de la Justice à 07h20, s'est aspergé d'essence et a mis le feu à la partie supérieure de son corps", lit-on dans le communiqué. "Les agents de sécurité en poste au siège du ministère sont immé-

diatement intervenus pour éteindre les flammes et prodiguer les premiers secours. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour l'évacuer d'urgence vers l'hôpital des grands brûlés de Zéralda. Son état est actuellement stable", précise la même source. "Cet acte a été commis avec la complicité de deux individus, le premier ayant assuré le transport du concerné, tandis que le second a filmé la scène sans tenter de l'en empêcher et a diffusé la vidéo sur les réseaux sociaux", selon le communiqué. Il convient de noter que le concerné est poursuivi devant le tribunal de Frenda dans deux (2) affaires reportées à ce jour, 1er juin 2025, en étant placé sous contrôle judiciaire et maintenu en liberté. "La première affaire concerne le délit d'exercice d'une activité associative sans agrément, usurpation de fonction et collecte de dons sans autorisation.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE D'ORAN

DIRECTION GENERALE

DEPARTEMENT DE MAITRISE D'OUVRAGE



وزارة السكن و العمران و المدينة

ديوان الترقية و التسيير العقاري لـوهران

المديرية العامة

دائرة التحكم في المشاريع

Avis d'Attribution Provisoire du Marché

Relatif à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N°27/2025

NIF : 099 931 010 421 329

Conformément à l'article 56 de la loi N°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics aux articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de promotion et de la gestion immobilière d'Oran, 08 Place Boudali Hasni Sidi Houari, Wilaya d'Oran, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°27/2025 paru aux journaux la presse le 07/05/2025 et le Carrefour d'Algérie le 08/05/2025, relatif à la réalisation des 100 logements publics locatifs en tout corps d'état y compris travaux de viabilisation tertiaires à la commune de Sidi Benyebka Daira d'Arzew Wilaya d'Oran - (Programme 3000 LPL Année 2024) , qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement a l'entreprise citées ci-après :

| Entreprise retenue                                                                                             | Montant de l'offre financière initiale en DA/TTC                           | Délai      | Montant de l'offre financière après correction en DA/TTC                   | Note de l'offre technique obtenue | Observation                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ETB/NOURINE<br>MAAMAR KHELIFA<br>Nif :<br>64023200267153<br>Siege social<br>48 RUE LARBI BEN<br>M'HIDI<br>ORAN | 328 081 062.00<br><br>Montant après<br>rabais de 01%<br><br>324 800 251.38 | 12<br>Mois | 328 081 062.00<br><br>Montant après<br>rabais de 01%<br><br>324 800 251.38 | 53.00<br>Points                   | Offre de l'entreprise économiquement la plus avantageuse, Pré-qualifiée techniquement et Moins disant financièrement |

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran - Adresse 08 Place Boudali Hasni –Sidi El Houari, Wilaya ORAN dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés Publics ( MHUV) dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, si le dixième (10) jours, coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire le recours est prorogé au jour ouvrable suivant

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N° : 2531008428

03.06.2025

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Tlemcen

Daira de Mansourah

Commune de Béni-Mester

CODE FISCAL: 098513029058908

12 | 25

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Le Président de l'Assemblée populaire communale De Beni Mester informe l'ensemble des citoyens que l'appel d'offres public portant sur la location d'une crèche, ouvert pour la première fois en date du 12/05/2025 au siège de la commune a été déclaré infructueux en raison de l'absence de toute offre.

Le Président de l'Assemblée populaire communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N° : 2531008431

03.06.2025

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé

WILAYA DE SIDI BEL EBBES

Hôpital mixte ras el ma

N° d'identification fiscale du contractant : 40801600002204100103

N° ...../2025

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Hôpital mixte de ras el ma, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2025, relatif à « pain - fruits et légumes», en lot séparée.

- Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel n° 15/247 règlementation des marchés publics et de la délégation de service public, de l'annulation de l'attribution provisoire du lot suivant :

LOT n° 04 : pain

LOT n° 05 : fruits et légumes

| N° | Lot               | Soumissionnaires et N° d'identification fiscale | Montant       | Observation                                                       |
|----|-------------------|-------------------------------------------------|---------------|-------------------------------------------------------------------|
| 01 | Pain              | MADANE BAGHDAD<br>17522100013118702<br>202      | 285000.00 DA  | Annulation d'attribution après le désistement de soumissionnaire. |
| 02 | Fruits et légumes | REBAOUI<br>BENAOUDA<br>18022340015514802<br>200 | 1825350.00 DA | Annulation d'attribution après l'absence de soumissionnaire.      |

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N° : 2531008426

03.06.2025

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé

WILAYA DE SIDI BEL EBBES

Hôpital mixte ras el ma

N° d'identification fiscale du contractant : 40801600002204100103

N° ...../2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Hôpital mixte de ras el ma, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2025, relatif à :

LOT n° 04 : pain

LOT n° 05 : fruits et légumes

| N° | Lot               | Soumissionnaires et N° d'identification fiscale | Montant       | Observation                                                                                                              |
|----|-------------------|-------------------------------------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 01 | Pain              | SALHI AMINA<br>291220500542127                  | 292500.00 DA  | La deuxième offre consécutive avec le prix le plus bas a été qualifiée                                                   |
| 02 | Fruits et légumes | SALHI AMINA<br>291220500542127                  | 2160400.00 DA | La troisième offre consécutive avec le prix le plus bas a été qualifiée après le désistement de deuxième soumissionnaire |

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours dans un délai de 10 jours, à compter de la première parution du présent avis

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N° : 2531008427

03.06.2025

Compétition Saconet 2025

Une centaine de projets présentés

Près de 100 projets sont présentés à la 5ème édition de la compétition Saconet 2025, ouverte dimanche à Oran, et dédiée à la mise en valeur et l'implémentation des technologies émergentes dans la pratique de la santé. Organisée par la Faculté des sciences exactes et appliquées de l'Université d'Oran 1, Ahmed-Ben Bella, en collaboration avec l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé et de la vie (ATRSSV), cet événement organisé sous le slogan «Innovation en e-santé: les étudiants en technologie de la santé font la démonstration», a vu la présentation de projets de fin d'études par les étudiants de cette faculté dans la formation «Technologie en

Santé». Les projets et posters présentés, tournent autour de logiciels, de plateformes, d'applications et aussi de systèmes intelligents dans le domaine de la santé, a indiqué à la presse le Pr Benallem Allem, en marge de l'Ouverture de «Saconet 2025». «Cette année est très spéciale, car c'est une année où nous célébrons la 1ère promotion sortante de la spécialité Technologie en santé, d'où le nombre important des projets présentés», a-t-il indiqué. Saconet s'impose aujourd'hui comme un rendez-vous incontournable pour tous les acteurs intéressés, de près ou de loin, par l'application des technologies dans des secteurs émergents à fort potentiel d'innovation. Cette édition aborde trois

axes principaux, «Intelligence artificielle au service de la santé», «Applications mobiles au service de la santé» et «Numérisation du dossier médical du patient». Cette 5ème édition, a-t-il ajouté, est l'occasion de découvrir les dernières avancées en e-santé conçues par les étudiants, à travers des démonstrations pratiques, les futurs professionnels de la santé présenteront leurs solutions innovantes dans les domaines de l'aide à la décision fondés sur l'utilisation des technologies émergentes dans les applications de santé, de l'intelligence artificielle et de la santé connectée. C'est un rendez-vous incontournable pour tous ceux qui souhaitent s'immerger dans l'e-santé de demain.

Habitat précaire

1.043 nouvelles habitations classées vétustes

Par B.Habib

Au moment où les pouvoirs publics locaux s'attellent à achever l'ambitieux programme d'éradication de l'habitat précaire à travers notamment la distribution de près de 12.000 logements toutes formules courant l'année 2025, la problématique cruciale liée aux habitations vétustes a l'air de se poser en permanence soulevant quelques préoccupations chez les demandeurs à mesure où s'approche l'échéance de fin d'année.

Presque tout est reporté après l'Aid Al Adha concernant le suivi et le complément de pièces de dossiers déposés, sachant qu'une grande opération de distribution serait programmée depuis plusieurs semaines pour ce mois de juillet. Selon des sources de l'APW on aurait recensé au moins 1.043 nouvelles habitations classées vétustes à Oran et ayant nécessité un suivi et une étude préalable minutieuse de dossiers. Ces habitations seraient concernées par un ultime recensement afin de mettre les dernières retouches. L'habitat précaire est devenu un sujet de préoccupation quotidienne dans la grande ville d'Oran en



raison des efforts conjugués et continus des programmes d'éradication des bidonvilles, des opérations de relogement des familles concernées et des démolitions des immeubles menaçant ruine classées au rouge, d'autant plus que certains spécialistes relèvent non sans surprise «qu'après plusieurs relogements effectués, réapparaissait, des besoins assez significatifs d'éradication des habitations précaires dont l'ampleur, faut-il le reconnaître, a augmenté ces dernières années dans la wilaya. Un vrai casse-tête auquel font face les

autorités locales sommées à chaque fois de veiller au grain, d'intervenir et de reloger des milliers de familles concernées. Le «symptôme de l'habitat précaire» - puisque c'en est devenu réellement un - est d'autant plus pesant que celui des bidonvilles et des constructions illicites que des analyses s'imposent, car il faudra savoir que les habitations précaire sont implantées un peu partout sur le tissu urbain contrairement aux bidonvilles qui se focalisent plus aux périphéries ceinturant la ville comme les Planteurs et Ras Al Ain.

Cité la fontaine (Gambetta)

Prolifération inquiétante des chiens errants

Par Youcef Chaïbi

La prolifération des chiens errants à travers certains quartiers et cités d'Oran, constitue un réel danger pour la population, au vu du nombre de ces bêtes sauvages qui prolifèrent comme à la cité la Fontaine (Gambetta) constitue l'exemple type de ce phénomène. Ces derniers temps posent un sérieux problème aux habitants de la cité, notamment ceux qui sortent tôt le matin, soit pour aller travailler ou pour aller à la mosquée pour accomplir la prière d'El Fejr. Depuis quelques jours, des chiens errants circulent en meute et en toute liberté au cœur même de la cité. Il faut reconnaître que la prolifération de ces bêtes, tient beaucoup des poubelles débordantes, malgré plusieurs rotations de ramassage d'ordures ménagères qui attirent les chiens en quête de nourriture. Ecumant la cité

à la recherche de quoi manger et de refuge, ces chiens se déplacent en bandes, d'un quartier à un autre. Les chiens errants, en quête de nourriture, fréquentent les décharges sauvages ainsi que les zones mal éclairées, par ailleurs des morsures sont enregistrées quotidiennement. Ce problème de canidés touche toutes les communes de la wilaya. En effet, les habitants n'ont pas eu de cesse de se plaindre de cet état de fait d'autant plus que certains chiens sont porteurs de virus ou de maladie, surtout que la rage c'est une zoonose virale à prévention vaccinale, elle est très dangereuse transmissible à l'homme, elle touche les chauves-souris, les chiens, les chats et les renards. Les dangers que représentent ces animaux nuisibles à la population, notamment les enfants, et la nécessité de lancer des opérations de grande envergure et des battues régulières pour lutter contre la proli-

fération de ces bêtes dangereuses. Notons en effet, que les meutes de chiens errants semblent avoir tendance à se multiplier dans les quatre coins de nos communes, et ce en l'absence d'une véritable planification concoctée pour réguler les opérations d'assainissement. Il importe de noter à ce sujet que l'incivisme manifeste de la part de certains habitants de la cité en question qui se traduit à travers le dépôt des ordures ménagères dans des endroits non inscrit sur les rotations des camions de collecte contribuant en partie à amplifier ce phénomène. Il faut souligner que les services de la santé recensent chaque année des milliers de cas de morsures dont plus de la moitié est provoquée par des animaux. La problématique concerne toutes les communes de la wilaya. Les chiens en divagation : un fait de société qui pose parfois des problèmes de sécurité.

Secteur de l'hydraulique

Plusieurs projets inspectés par le wali



Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a effectué une visite de terrain, dimanche dernier, dans le cadre de l'évaluation de la situation des projets du secteur de l'hydraulique à travers la wilaya. Il a ainsi assisté à une présentation portant sur les solutions urgentes, consistant notamment en la réalisation de galeries ovoïdes pour remédier au problème de la remontée des eaux phréatiques près du siège de la Trésorerie générale situé rue des Sœurs Ben Slimane, en plein centre-ville. Suite à cet exposé, le wali a donné des instructions pour entamer les travaux de réhabilitation, insistant également sur l'urgence de créer une unité spécialisée chargée de la maintenance et de l'inspection des réseaux souterrains s'étendant sur une distance de 83 km. Ensuite, il a inspecté le complexe de pompage des eaux usées du groupement urbain situé au quartier de la Petite Lac avant de se rendre à la station d'épuration des eaux usées d'El Kerma pour constater de visu l'état d'avancement des travaux d'aménagement visant à augmenter sa capacité de production. Le projet de réhabilitation comprend une canalisation de pompage de 9 km. La deuxième tranche concerne l'équipement de la station, dont l'achèvement est prévu pour le mois d'août prochain, selon les explications fournies. Actuellement, la station traite 60 000 m³ d'eaux usées par jour. Cette capacité sera portée à 180 000 m³ après la fin des travaux de réhabilitation. Cela permettra notamment de fournir davantage d'eau pour l'irrigation du périmètre agricole de Melata, qui s'étend sur plus de 6 000 hectares. Par ailleurs, le chef de l'Exécutif s'est déplacé à Ain El Beïda pour constater le problème d'écoulement des eaux usées à Ain El Beïda.

STEP d'El-Kerma

65 agriculteurs bénéficient des eaux épurées

Plus de 65 agriculteurs du périmètre de M'leta, situé au sud d'Oran, bénéficient des eaux épurées de la station d'épuration des eaux usées d'El-Kerma, au titre de la campagne d'irrigation 2025, a-t-on appris auprès de la directrice locale des ressources en eau, Nassima Tahri. « La campagne d'irrigation 2025 s'annonce prometteuse pour le périmètre agricole de M'leta, avec un total de 65 souscripteurs enregistrés à ce jour », a-t-elle souligné, ajoutant que ces agriculteurs bénéficieront des eaux épurées issues de la station de traitement des eaux usée d'El-Karma, qui produit actuellement 60.000 mètres cubes d'eau/jour. La saison d'irrigation s'étend généralement du mois d'avril à septembre, période durant laquelle les besoins en eau sont les plus importants pour les cultures. Grâce à ce projet, les agriculteurs de la région peuvent sécuriser leurs productions tout en préservant les ressources en eau conventionnelles. Géré par l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID), ce projet emblématique dans la wilaya d'Oran en matière de réutilisation des eaux usées à des fins agricoles, repose sur la valorisation des eaux usées traitées par la station d'épuration d'El-Kerma, actuellement en cours de réhabilitation, pour porter sa capacité au seuil théorique, à savoir 270.000 m3/jour. Pour rappel le projet d'irrigation a été lancé en 2018 pour utiliser les eaux traitées de la station d'El-Kerma pour l'irrigation de plus de 6.000 hectares de terres agricoles dans la plaine de M'leta, couvrant les communes de Boufatis, Tafroui et Oued Tlelat.

Dahmouni (Tiaret)  
**01 Mort et 03 blessés  
dans un accident de la route**



Les éléments du poste avancé de protection civile de la commune de Dahmouni sont intervenus, avant-hier après-midi, dans un grave accident de la circulation survenu sur la route nationale 14, au carrefour de Sidi El Hosni, dans la commune de Sebaine, daïra de Dahmouni, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et des relations générales de la direction de la protection civile de Tiaret. En effet, selon le communiqué, L'accident est survenu suite à une forte collision entre un camion transportant une remorque chargée de boissons gazeuses et une voiture particulière, causant la mort sur le coup d'un homme de 43 ans et blessant deux autres personnes, âgées de 48 et 70 ans. Les blessés ont été pris en charge par les secouristes et transportés à la polyclinique «Torki Kouider» de Dahmouni, et la dépouille mortelle a été transférée à la morgue de l'EPH «Youssef Demardji» de Tiaret. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale de Dahmouni.

L. Bouhala

BEM à Saïda  
**164 détenus dont  
14 femmes concernés**

Dans notre édition du 1er Juin, nous avons annoncé la participation de 8199 candidats dont 230 libres. Comme chaque année, il y a des personnes incarcérées qui passent, elles aussi, l'examen. A Saïda, il y a 164 détenus dont 14 femmes répartis à travers 02 établissements pénitentiaires accrédités par le ministère de l'Education en tant que centres d'examens officiels. L'un se trouve dans la daïra de Ain-El-Hadjar et le second pour femmes implanté à Boukhors. Comme à l'accoutumée, au niveau des 02 centres d'examen en question, les épreuves du BEM se déroulent sous la supervision de l'Office national des examens et concours et encadrés par le personnel du secteur de l'Education, nous dit-on.

OULD OGBAN

**Permanence durant l'Aïd El-Adha  
Plus de 5.200 commerçants mobilisés  
dans 06 wilayas de l'Ouest**

Plus de 5.200 commerçants ont été mobilisés pour assurer la permanence durant les jours de l'Aïd El-Adha à travers six wilayas de l'Ouest du pays, a-t-on appris auprès de la direction régionale du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national de Saïda. Un total de 5.209 commerçants exerçant dans les wilayas de Saïda, Mascara, Chlef, Tissemsilt, Relizane et Tiaret, ainsi que dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala (Tiaret), « ont été mobilisés pour garantir l'approvisionnement des citoyens en produits de large consommation et en services durant les jours de l'Aïd al-Adha », a précisé à l'APS le chargé de la communication de la direction, Okacha Bougnina. Les activités commerciales concernées englobent des unités de production telles que les minoteries, les laiteries, la production d'eau, les boulangeries, ainsi que les magasins de vente de fruits et légumes, de produits alimentaires, en plus des stations-service, a indiqué la même source. La direction a également fait savoir que 373 agents de contrôle ont été mobilisés dans les wilayas concernées, rappelant que la loi régissant les conditions d'exercice des activités commerciales prévoit des sanctions contre les commerçants en infraction, sous forme d'amendes allant de 30.000 à 200.000 DA, ainsi que la fermeture administrative du commerce pour une durée de 30 jours.

Campagne de moisson-battage à Tlemcen  
**Une production de plus de 176.000 qx  
de céréales attendue**

Une production de plus de 176.600 quintaux de céréales est attendue dans la wilaya de Tlemcen, au cours de la campagne de moisson-battage de la saison agricole en cours, a-t-on appris auprès des services agricoles. Le chef du bureau d'organisation de la production et de l'appui technique, Kamel Othmani a précisé à l'APS que cette campagne, qui sera lancée au début du mois de juin, devra permettre la récolte de plus de 47.204 quintaux de blé dur, plus de 33.082 quintaux de blé tendre, plus de 94.518 quintaux d'orge et plus de 1.825 quintaux d'avoine. La superficie totale emblavée en céréales cette saison s'élève à 68.300 hectares, répartie

comme suit : 42.920 hectares d'orge, 16.065 hectares de blé dur, 7.708 hectares de blé tendre, 1.604 hectares d'avoine et 2 hectares de triticale, selon la même source, qui précise que la superficie programmée pour la moisson est estimée à plus de 22.000 hectares. Il convient de noter que pour cette campagne, 336 moissonneuses-batteuses, plus de 5.000 tracteurs et d'autres équipements ont été mobilisés. En outre, 21 points de collecte relevant de la Coopérative des céréales et de légumes secs de Tlemcen ont été mis à disposition, avec une capacité d'accueil globale de 2,03 millions de quintaux, en plus de 8 centres de stockage intermédiaire

récemment ajoutés dans la wilaya, chacun ayant une capacité de 50.000 quintaux. La direction des services agricoles a également pris une série de mesures préventives pour éviter les incendies dans les zones céréalières, notamment la mise en œuvre d'un plan de lutte contre les incendies en coordination avec les directions des forêts, de la protection civile et les chefs des circonscriptions agricoles. Une campagne de sensibilisation a également été lancée à destination des agriculteurs pour les inciter à labourer une bande de 3 mètres entre les cultures céréalières, les routes, les forêts et les lignes ferroviaires, selon la même responsable.

Relizane  
**Démantèlement d'un réseau de trois personnes  
et saisie de 12 200 gélules psychotropes**

Par N. Aymen

Dans le cadre des efforts du terrain déployés pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le phénomène du trafic de drogues et de substances psychotropes, les éléments de l'Unité de lutte contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes du Service de police judiciaire de la Sûreté de la wilaya ont pu, dans une opération qualitative, mettre fin à l'activité d'un réseau criminel composé de 03 personnes spécialisées dans le transport, le stockage et la promotion de substances psychotropes dans la ville de Relizane, et ont réussi à saisir 12 200 capsules de substances psychotropes (Prégabaline), un véhicule utilisé dans le transport et le stockage de ces poisons. L'opération a été menée sous la supervision du Procureur de la République près le Tribunal de Relizane et a été réalisée à la suite de l'exploitation

d'informations sur l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le transport et la distribution de substances psychotropes dans la ville de Relizane, et dans le processus d'introduction d'une cargaison de ces substances dans la ville dans le but de les promouvoir. En conséquence, un plan d'action strict sur le terrain a été élaboré en surveillant les déplacements des suspects, ce qui a conduit à l'arrestation d'un des membres de ce réseau à bord d'un véhicule Renault Symbol. Après une inspection minutieuse, 12 200 capsules de la subs-

tance psychotrope Prégabaline ont été saisies, qui étaient soigneusement cachées à l'intérieur du véhicule. Les investigations menées par l'équipe d'enquête ont permis d'identifier ses deux complices dans l'opération et de procéder à leur arrestation. Un dossier d'action en justice a été constitué contre les suspects, selon lequel ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane pour affaire de possession, de transport et de stockage de substances psychotropes en vue de leur vente.

Sidi Bel Abbès  
**82 Détenus sur les bancs du BEM**

Par M.Nouar

Ce dimanche, le pénitencier du quartier Larbi Ben M'hidi de Sidi Bel Abbès a été le théâtre d'un événement significatif à savoir 82 détenus ont passé les épreuves de langue arabe du Brevet d'Enseignement Moyen (BEM). Cette initiative, qui s'inscrit pleinement dans la politique de réinsertion sociale des prisonniers, met en lumière le rôle croissant des établissements pénitentiaires en tant qu'acteurs de la formation et de la réhabilitation. Le coup d'envoi des épreuves a été donné par le Procureur Général, qui a souligné l'importance capitale de cet examen officiel. Il a insisté sur la contribution fondamentale des institutions carcérales à la réussite scolaire de leurs pensionnaires, leur permettant non seulement d'acquérir des connaissances et d'élever leur niveau intellectuel, mais aussi d'obtenir des diplômes. Ces certifications sont essentielles pour leur qualification et leur future intégration sociale, offrant des opportunités de formation et des perspectives professionnelles concrètes à leur sortie et à leur retour à la vie normale. Pour garantir le bon déroulement de ces épreuves décisives, toutes les

mesures nécessaires ont été prises. Le directeur de l'établissement pénitentiaire a précisé que cinq salles d'examen ont été aménagées et qu'un dispositif de 41 fonctionnaires, dont 22 enseignants surveillants, a été mobilisé, en plus d'une sécurité renforcée. Sur les 89 candidats convoqués, 82 étaient effectivement présents, témoignant d'une forte motivation parmi les détenus. En offrant aux détenus la possibilité de se former et d'obtenir des diplômes, la société algérienne réaffirme sa volonté de leur donner une seconde chance, de faciliter leur réintégration et de réduire la récidive. C'est un investissement dans l'avenir de ces individus et, par extension, dans la cohésion sociale de la communauté. Parallèlement, le directeur de l'Éducation de Sidi Bel Abbès a lancé les examens du BEM au CEM Ahmed Medghri, quartier Maqam, en présence des autorités locales. À cet effet, pas moins de 14 170 candidats ont rejoint ce dimanche les bancs des examens du BEM cette année. Ce total inclut 13 736 élèves scolarisés, 434 candidats libres et 8 candidats à besoins spécifiques. Ces épreuves se déroulent dans 71 centres d'examen, encadrés par 4 009 surveillants.

Commune d'Ain Beida Harriche (Mila)

## Lancement des travaux de réhabilitation du stade

Des travaux portant sur la réhabilitation du stade communal de football de la commune d'Ain Beida Harriche (ouest de Mila) ont été lancés dimanche. Selon les explications fournies sur site aux autorités locales, la première phase du projet, dotée d'une enveloppe financière de 39 millions de dinars puisée de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, sera livrée au bout d'un délai contractuel de 06 mois. Les travaux comprennent, a-t-on affirmé, le revêtement du terrain en gazon synthéti-

que, l'aménagement de la piste d'athlétisme et des vestiaires, ainsi que l'installation de l'éclairage extérieur. Le wali, Mustapha Koreïch, a souligné que des travaux de réhabilitation des stades communaux dans l'ensemble des communes de la wilaya se «poursuivent dans le cadre du soutien aux activités sportives». Le chef de l'exécutif local a également affirmé qu'une enveloppe financière supplémentaire sera prochainement dégagée pour exécuter la seconde phase du projet de réhabilitation du stade d'Ain Beida Harriche. De son côté, Mohamed-

Riad Sebti, responsable de la gestion de la direction de la jeunesse et des sports, mettant en exergue les efforts visant à mettre à niveau les installations sportives pour leur permettre d'accueillir des rencontres de football, a fait savoir que des travaux de réhabilitation de 11 stades communaux sont actuellement en cours. Des travaux similaires devraient être prochainement engagés pour réhabiliter 04 autres stades dans les communes de Mila, de Zeghaïa, de Minar Zarza et de Teleghma, a ajouté le même responsable.

Tipasa

## Hidaoui supervise le lancement de la campagne de lutte contre les incendies de forêts

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a supervisé, samedi au centre de camping de Gouraya, wilaya de Tipasa, le lancement de la campagne nationale de lutte contre les incendies de forêts, des cultures agricoles et des oasis, avec la participation d'associations de jeunes issues de plusieurs wilayas. Le ministre, qui était accompagné du Directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria, a affirmé que son secteur s'est lancé le défi de protéger les forêts, en contribuant symboliquement, en coordination avec les conservations des forêts et les parties concernées, aux actions de sensibilisation contre les incendies, à travers une "implication active" à l'effort national dans le domaine. Les incendies de forêts sont un "phénomène dangereux" qui nécessite l'implication des acteurs du secteur de la jeunesse, à travers l'ancrage d'une culture de préservation de l'environnement et le renforcement de la conscience écologique et du civisme chez les jeunes et les familles habituées au camping sauvage, afin d'éviter les comportements néfastes susceptibles de nuire à la forêt, a souligné, M. Hidaoui, à l'occasion. Il a ajouté que la campagne nationale de lutte contre les incendies, à laquelle participe le secteur de la jeunesse, se poursuivra tout au long de la saison estivale. Elle (campagne) englobera, également, un programme éducatif destiné aux enfants lors des camps d'été prévus sur les côtes des wilayas du littoral du



pays, qui devraient accueillir plus de 32.000 enfants issus de toutes les régions du pays. Selon le ministre de la Jeunesse, les prochains camps d'été seront "différents et innovants" comparativement aux éditions précédentes, dans le cadre de la stratégie du secteur visant à intégrer des mécanismes éducatifs et culturels au profit des enfants, en coordination avec différents secteurs. L'objectif étant "de diffuser une culture de citoyenneté et de civisme à travers l'organisation d'ateliers sur la protection de l'environnement, la prévention des accidents de la route, la lutte contre la drogue, et autre", a-t-il précisé. Le secteur de la jeunesse a mobilisé l'ensemble de ses structures à travers les 58 wilayas pour contribuer au succès de la campagne contre les incendies de forêts, laquelle doit être "permanente" en vue de relever le défi de réaliser des résultats positifs, a estimé M. Hidaoui. Il a, en outre, fait part d'une

"baisse" constatée dans les pertes en couvert forestier en Algérie, durant l'été dernier, comparativement à plusieurs années précédentes, rappelant que 3.400 ha de couvert végétal ont été brûlés durant l'été 2024, contre une moyenne de 40.000 ha ces 15 dernières années. Le ministre a, également, annoncé la création de clubs de camping sauvage, dans le but d'en faire une activité pédagogique, à travers son organisation et encadrement dans différentes régions du pays, en coordination avec les secteurs concernés, notamment celui des forêts, soulignant que l'expérience de camping sauvage menée dans la wilaya de Tipasa constitue "un modèle à suivre". Lors de cette visite dans la wilaya de Tipasa, M. Hidaoui a, par ailleurs, supervisé la clôture de l'initiative de camping sauvage, ayant réunie durant trois jours à Gouraya, plus de 1.200 personnes venues de différentes régions du pays.

## Spécialisés dans le vol des locaux commerciaux

### Une bande de malfaiteurs démantelée à Constantine

Les services de sûreté de la wilaya (SW) de Constantine, ont procédé au démantèlement d'une association de malfaiteurs composée de 2 individus, spécialisés dans le cambriolage des locaux commerciaux, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité. «Dans le cadre de la lutte contre les différents types de criminalité, les éléments du 12ème arrondissement de sûreté urbaine ont arrêté 2 individus qui s'adonnaient au vol de locaux commerciaux, et ce, après avoir reçu une plainte déposée par un pro-

priétaire d'une bijouterie, victime de cet acte criminel dont la valeur financière de produits volés a atteint 48 millions de centimes», a indiqué un communiqué émanant de la cellule de communication et des relations publiques de la SW. Les recherches et les investigations menées ont permis l'identification et l'arrestation de 2 criminels à bord d'un véhicule qui ont été ensuite transférés au siège du service concerné pour le parachèvement des procédures juridiques nécessaires, a-t-on indiqué. L'opération a égale-

ment permis la saisie du véhicule utilisé à des fins criminelles, a fait savoir la même source. Après parachèvement de toutes les procédures légales, un dossier pénal a été établi à l'encontre des mis en cause âgés de 30 et 37 ans qui ont été présentés devant le parquet local pour «constitution d'une association de malfaiteurs spécialisés dans le vol des locaux commerciaux, délits contre personnes et biens en plus de vol à l'intérieur de local commercial avec exploitation d'un véhicule à moteur», a-t-on noté.

Blida

## Vers le lancement des travaux d'extension du CET d'Ain Romana



Les travaux d'extension du Centre d'enfouissement technique (CET) d'Ain Romana, à l'Ouest de Blida, seront lancés prochainement, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale de l'environnement. Les travaux d'extension de ce CET d'Ain Romana, dont le taux de saturation est estimé à 300 %, visent la réalisation d'une nouvelle tranchée de près de deux (2) hectares, destinée à accueillir les déchets des communes de la partie-Ouest de la wilaya, soit Mouzaïa et Ain Romana, a indiqué, à l'APS, le directeur du secteur, Ouahid Tchachi. Ce projet, doté d'une enveloppe de 70 millions de DA, va également permettre de réduire la pression sur le CET d'Oued El Alleug, ayant bénéficié dernièrement d'une opération d'extension qui lui a permis de porter sa capacité d'accueil à un (1) million de mètres cubes de déchets. «Le projet d'extension du CET d'Ain Romana sera livré avant la fin de l'année en cours », selon le directeur de l'environnement. Par ailleurs, le même responsable a souligné que les études relatives à la réalisation de deux (2) nouveaux centres de tri, de traitement et de valorisation des déchets ménagers, d'une capacité de 1000 tonnes/ jour chacun, sont en phase de finalisation, en vue du lancement des deux projets dans les plus brefs délais, à l'Est et à l'Ouest de la wilaya. Pour rappel, la wilaya de Blida produit près de 1100 tonnes de déchets/jour, qui sont traités au niveau de sept (7) sites d'une capacité allant de 350 à 450 tonnes, lesquels enregistrent actuellement un taux de saturation variant entre 120 % et 300 %, selon les données de la direction de l'environnement.

## Saison estivale à Jijel

### La Protection civile installe le dispositif de surveillance des plages

La direction de la protection civile de la wilaya de Jijel a installé dimanche le dispositif de surveillance des plages spécial saison estivale 2025, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cette direction. La même source a précisé qu'il s'agit de l'installation de 37 postes de surveillance des plages à travers cette wilaya. Suite à l'arrêté de wilaya fixant la liste des plages autorisées à la baignade et surveillées par les services de la Protection civile durant la saison estivale 2025, il a été procédé à l'installation de ce dispositif réparti sur l'ensemble des 35 plages concernées à travers les communes d'El Milia, Kheiri Oued Adjoul, Sidi Abdelaziz, El Kennar Nouchfi, Taher, Emir Abdelkader, Jijel, El Aouana et de Ziam Mansouriah, a ajouté la même source. Les missions de ce dispositif portent sur la surveillance des plages, l'assistance et l'accompagnement des estivants, selon la même source qui a insisté sur l'importance du respect par les citoyens, notamment des conseils de sécurité relatifs particulièrement à l'interdiction de la baignade dans les plages non surveillées, au respect des limites des aires réservées à la baignade et à la nécessité de la surveillance des enfants.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ديوان العمومي للمحضرة القضائية  
الأستاذة : بلغوثي زهرة  
محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم  
مجلس قضاء مستغاثم  
العنوان بحي 100 مسكن عمارة ب رقم 04  
الهاتف: 045.41.72.04  
محضر تبليغ حكم غايبي عن طريق النشر  
المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
بناءا على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغاثم المؤرخ في 25/05/2025 تحت رقم الترتيب 25/00480. بطلب من السيد:  
شركة المساهمة صومي فارم الممثلة من طرف مسيرها. الساكن  
ب : مقرها بقطعة رقم 03 جنان سفاري بير خادم الجزائر. قمنا  
بنشر نسخة من محضر تبليغ حكم غايبي الصادر عن محكمة  
مستغاثم ، القسم التجاري البحري المؤرخ في 2024/06/27  
رقم الفهرس 24/04286 رقم الجدول 24/02367. إلى السيد:  
منتفخ عدة صيئلي، الساكن ب : حي عمارة حميدة شارع العقيد  
لطفى رقم 64 الطابق الأرضي رقم 01 مستغاثم. وأعلمناه بأن  
أجل الطعن بالاستئناف محدد بشهر واحد (01) ابتداء من تاريخ  
التبليغ إذا كان للشخص ذاته. ويمدد أجل الاستئناف إلى شهرين  
(02) إذا تم التبليغ في موطنه الحقيقي أو المختار طبقا لنص  
المادة 336 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ولكي لا  
يجهل ما تقدم. وإثباتا لذلك بلغنا وتعلمنا كما ذكر أعلاه وسلمنا  
نسخة من هذا المحضر للمخاطب الكل طبقا للقانون  
المحضرة القضائية  
03.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضرة القضائية  
الأستاذة بلحميتي عائشة  
محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم  
مجلس قضاء مستغاثم  
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - 7, مستغاثم  
الهاتف: 045.41.82.39  
محضر تبليغ النذار بالذفع عن طريق النشر  
المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
بناءا على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة  
مستغاثم المؤرخ في 2025/05/12 تحت رقم الترتيب 25/000186  
فهرس رقم 25/271. بطلب من السيد الأستاذ بلقيوس رضوان القائم في  
حق بنك التنمية المحلية وكالة بن سليمان 423 مستغاثم الممثل من  
طرف مديره. الكائن ب : نهج محمد خميسني رقم 05 ولاية مستغاثم. قمنا  
بنشر نسخة من محضر تبليغ النذار بالذفع المؤرخ في 2025/02/12  
إلى السيد: بلخوان عبور ابن حراق. العنوان : تعاونية بن عباد بن  
ذهبية رقم 06 مستغاثم. بالذفع المبالغ التالية: يدفع مبلغ الدين الأول  
المقدر ب : 35.000.000,00 دج خمسة وثلاثون مليون دينار جزائري  
يدفع مبلغ الدين الثاني المقدر ب : 10.000.000,00 دج ( عشرة  
ملايين دينار جزائري). وجميع الفوائد والرسوم والعمولات والمصاريف  
المرتبطة بالدين الأول و الدين الثاني. في حالة عدم الوفاء بدينكم إتجاه  
البنك خلال (30) يوم من تاريخ الإعدار بالذفع ستستخذ ضدكم كافة  
الإجراءات القانونية اللازمة لتنفيذ الرهن المصار إليه أعلاه طبقا لنص  
المادة (02) من المرسوم التنفيذي 132/06 المشار أعلاه والقيام بكل ما  
ينص عليه القانون من إجراءات الحجز والبيع العقاري لدى الجهة  
القضائية المختصة من أجل تحصيل كافة الديون . ولكي لا يجهل ما  
تقدم، وإثباتا لذلك بلغنا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر  
للمخاطب الكل طبقا للقانون .  
المحضرة القضائية  
03.06.2025

République Algérienne Démocratique et Populaire

Le Bureau de Maitre MEKHOLOUF Omar  
Huissier de Justice près le Tribunal de Sidi Ali  
Avenue ler Novembre, Sidi Ali, Mostaganem  
Téléphone : 045.45.16.59

**Avis D'adjudication Aux Enchères**

Suite à la demande de M. le Président du Conseil Populaire Municipale de Sidi Lakhdar, nous, Maître MEKHOLOUF Omar Huissier de justice auprès du Tribunal de Sidi Ali, Cour de Mostaganem, dont le bureau est situé à l'adresse mentionnée ci-dessus, annonçons un avis d'adjudication portant" la mise en location du marché hebdomadaire, du marché quotidien et de l'abattoir situés à Douar Ouled Djilali Belarbi, Commune de Sidi Lakhdar, pour une durée de trois (03) ans non renouvelable à compter de la signature du contrat. L'adjudication aura lieu le dixième (10) jour à partir de la première publication de cette annonce dans un journal national, conformément au cahier des charges disponible au bureau de l'huissier de justice.

| N  | Désignation                                                          | Adresse                                   | Superficie  | Mise à prix annuelle       |
|----|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------|----------------------------|
| 01 | location d'un marché hebdomadaire et marché quotidien et un abattoir | Douar Ouled Djilali Belarbi, Sidi Lakhdar | 05 hectares | (18.150.582,00 DZD) par an |

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- La demande de participation doit comporter le nom, le prénom, la profession, l'adresse complète, le numéro de téléphone, le fax (le cas échéant).
- Un chèque bancaire visé, récent et ne dépassant pas dix (10) jours, d'un montant de 20% du mise à prix, au nom du de l'huissier de justice, à déposer auprès lui.
- Une copie de la carte d'identité nationale du participant.
- Un certificat médical délivré par un médecin spécialiste attestant de la capacité mentale du participant récent et ne dépassant pas trois (03) mois.
- Un certificat prouvant le paiement ou l'exonération des dettes financières envers le Trésorier Communal de la commune de Sidi Lakhdar (Mostaganem).
- Une copie des statuts pour les personnes morales.
- Une copie originale du registre de commerce du participant, autorisant l'exercice de l'activité (gestion des marchés hebdomadaires ou semi-hebdomadaires de fruits, légumes, produits alimentaires de consommation courante et produits manufacturés numéro (611019), le dépôt de récépissé n'est pas accepté.
- Une Copie du Numéro d'identification fiscale du participant.
- Un certificat de solvabilité bancaire du participant (RIB + solvabilité de la même banque).
- Le reçu original pour retirer du cahier de charges d'un montant de 5.000,00 DZD.
- Le cahier des charges doit être visé et tamponné sur toutes ses pages, signé et daté par le participant, et légalisé par les services de la commune.
- L'offre financière présentée en chiffres et en lettres, comportant le nom et le prénom, la profession, l'adresse, dûment signée. L'offre financière doit être placée dans une enveloppe fermée.

Observation:

\*Les dossiers incomplets seront considérés comme rejetés. Il est impératif de soumettre des dossiers complets lors de la tenue d'adjudication le dixième (10) jour.

\*La date limite pour la soumission des dossiers est fixée à midi (12:00), le dixième (10) jour, à compter de la première publication de cet avis dans les journaux nationaux. (Le jour de la publication est compté comme le premier jour) Si cette journée coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'adjudication sera reportée au jour de travail suivant.

\*La présence de l'intéressé en personne ou par une procuration légalisée.

L'Huissier de Justice  
03/06/2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغاثم  
محكمة عين تادلنس  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حل فصلها في قضايا شؤون الأسرة عثنايا، ابتدانيا، حضوريا في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى. بعد  
الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال  
بتاريخ 2024-12-29 فهرس رقم 24-4123 والمصادقة على  
تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي غثو الحبيب  
المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025-02-02 تحت رقم  
229 وبالننتيجة الحكم بالحجر على المرجع ضده عباس مختار  
المولود بتاريخ 1944-01-04 بعين تادلنس لأبيه عبد القادر  
وأمه بونور مينة حسب شهادة ميلاده الحاملة لرقم العقد  
00002 مع تعيين المرجعة عباس فاطمة زوجته مقدما عليه  
للقيام برعايته وتسيير شؤونه الإدارية والمالية، وعلى الأخيرة  
نشر هذا الحكم بغرض الإعلام في جريدة يومية باللغة العربية  
وطنية. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بمنطوق  
هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه وذلك يسعى من  
ممثل النيابة العامة. مع تحميل المرجعة المصاريف القضائية  
للدعوى الحالية والدعوى الأصلية. بدأ صدر الحكم وأفصح به  
جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه  
ولصحته أمضى أصله من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط.  
الرئيس / أمين الضبط  
03.06.2025

المكتب العمومي للتوثيق  
الأستاذ بن سلة محمد كمال  
موثق بمحكمة غليزان  
نهج الجمهورية رقم 13  
إعلان عن البيع بالمزاد العلني  
يعلن الأستاذ بن سلة محمد كمال، موثق  
بغليزان عن تنظيم عملية بيع بالمزاد العلني  
بالمكتب بتاريخ 2025/06/08 على الساعة  
الثامنة والنصف صباحاً لحقوق عقارية  
لنقص قدرها 4/3 جزء تؤخذ في الشيع من  
شقة واقعة ببلدية غليزان  
الموثق  
03.06.2025

المكتب العمومي للتوثيق  
للأستاذ: مولاي علي بوزيان  
الموثق بوهران. رمز رقم 0002256  
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن  
إحالة حصص اجتماعية عن طريق الهبة وتعيين مسير جديد  
للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة " ناجز بروم"  
رأسمالها الاجتماعي : 100.000 دج  
مقرها الاجتماعي بلدية ودائرة بئر الجير، حي خميسني، التعاونية العقارية المسماة  
النور، الطابق الأرضي المحل رقم 01. يحمل رقم: 320 من مخطط تجزئة 384 قطعة  
(وهران).

السجل التجاري رقم: 24 ب 1125207 – 31/00 المؤرخ في 2024/05/21  
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 02 جوان 2025،  
المسجل بصفة قانونية، قرر الشريكين ما يلي : وهب السيد ميدون بلال جميع حصصه  
الاجتماعية 50 حصة اجتماعية بقيمة 50.000 دج إلى الشريك الجديد السيد قدارة رفيق.  
عين السيد قدارة رفيق كمسير شريك بدلا من السيد ميدون بلال. ستودع نسختان من هذا  
العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهران .

للنشر / الموثق  
03.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغاثم  
محكمة مستغاثم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حل فصلها في قضايا شؤون الأسرة، عثنايا، حضوريا، ابتدانيا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد  
الخبرة. في الموضوع : إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع  
الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2021/05/16 تحت رقم  
فهرس 21-02297 واعتماد تقرير الخبرة المنجزة من قبل  
الطبيب غو الحبيب المحرر بتاريخ 2021-05-26، المودع لدى  
أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2021/06/22 تحت رقم فهرس  
475- 2021 ، وبالننتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليه  
شوارقية ناصر المولودة بتاريخ 1985-05-06 ببلدية ماسري  
أبنة الشارف و هراوي ذهبية، مع تعيين والده المدعى شوارقية  
الشارف مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية  
بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا  
الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر  
منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية. تحميل المدعي  
المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة  
بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة . بدأ صدر الحكم وأفصح به  
جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته  
أمضى أصل الحكم من الرئيس وأمين الضبط.  
الرئيس/أمين الضبط  
03.06.2025

الأستاذ بن محبوس عبد العزيز  
الموثق بوهران  
بوهران 14 نهج الشيخ العربي تبسي  
اعلان عن بيع حقوق قاصرات  
سيجري بمكتب الأستاذ بن محبوس عبد العزيز  
الموثق بوهران بتاريخ 2025/06/17، على الساعة  
10 صباحا، بيع حقوق عقارية المتمثلة في  
3024/48 في الشيع ملك: القاصرة زروقي مروى  
بنت كريمو المولودة بوهران في 2008/05/29.  
القاصرة: زروقي رحاب بنت كريمو المولودة  
بوهران في 2012/03/18. القاصرة: زروقي ريتاج  
بنت كريمو المولودة بوهران في 2015/09/05.  
طبقا للأمر الصادر عن مجلس قضاء وهران محكمة  
العثمانية، مكتب الرئيس بتاريخ 2025/04/16 رقم  
الترتيب 25/237 من القطعة رقم 07، عبارة عن  
محل الاستعمال سكني، كائن بوهران حي اسامة،  
شارع L'AMP رقم 24 بالطابق الأرضي، القطعة  
رقم 08، عبارة عن محل الاستعمال سكني، كائن  
بوهران حي اسامة، شارع LAMP رقم 24  
بالطابق الأرضي. لكل معلومات إضافية الإتصال  
بمكتب التوثيق المذكور أعلاه.

الموثق  
03.06.2025

Agence de voyage  
SFICIFA  
Mesra - Mostaganem  
Rue Mohamed Khemisti  
Face Maison Renault  
Tel: 06 61 78 30 05

المكتب العمومي للتوثيق  
الأستاذ قادري زهير موثق بمحكمة بوهران  
01نهج الشيخ العربي التبسي – وهران  
الهاتف: 041.33.00.33  
إعلان  
إعلان بيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية مشاعة مقدرة  
بنسبة 96/52 جزء خاصة بالقصر عدة حثيفي خديجة  
،مريم، محمد سعد، بموجب أمر صادر عن مجلس قضاء  
وهران محكمة فلاوسن مكتب السيد الرئيس بتاريخ  
2025/05/19 رقم الترتيب 25/2079، من أمكنة ذات  
طابع سكني كائنة بولاية وهران بلدياتها ودانرتها حي  
خميسني المجمع السكني 525 مسكن حي خميسني إيلو  
2/3 عمارة 13 تحمل رقم 02 كائنة بعمارة ذات ملكية  
مشتركة تقع على اليمين من الطابق الأرضي تشتمل على  
قاعة للجنوس غرفتين، مطبخ، حمام، مرحاض، رواق  
وشرفة ومنشر، تقدر مساحتها 85,20م² ونسبة  
1000/102.21 من الأجزاء المشتركة للجزء رقم 02،  
وسيتم البيع بمكتب الأستاذ قادري زهير يوم الأحد 22  
جوان 2025 على الساعة العاشرة (10:00) صباحا.  
التمن يدفع فور توقيع العقد. يوجد دفتر شروط المزايدة  
المذكورة بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد الإطلاع  
مقابل دفع رسم 4.000,00 دج. لكل من يهمه الأمر  
الإتصال بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه.

للإعلان/ الموثق  
03.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضرة القضائي  
الأستاذ بن شني نور الدين  
محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم  
اختصاص مجلس قضاء مستغاثم  
الكانن بحي شموعة منطقة ايظا عمارة ب 5 حي زغلول مستغاثم  
رقم الهاتف: 07.96.04.49.43  
محضر نشر مضمون عقد تبليغ رسمي تكليف بالوفاء  
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية  
المادة 412 فقرة 04 من ق.أ.م.أ  
بموجب الإنان الصادر عن رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ  
2025/05/08 رقم الترتيب: 25/00429. الطالبة يميول  
سعاد بنشر مضمون عقد التبليغ الرسمي الخاص بالسند  
التنفيذي المتمثل في الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم  
القسم المدني المؤرخ في 2024/06/03 رقم الجدول  
24/00070 رقم الفهرس 24/03586 الممهور بالصيغة  
التنفيذية المؤرخة في 2024/12/04 تحت رقم 24/2143  
ضد بن علة محمد الساكن: 84 مسكن إيديمكو مستغاثم  
وذلك في جريدة يومية وطنية قاضي ب: إلزام المدعي  
عليه بن علة محمد بأداء قيمة الدين المطالب به بمبلغ  
(900.000 دج ) تسعماية ألف دينار جزائري قيمة الدين  
العالق في ذمته إلى المدعية يميول سعاد. إثباتا لذلك  
حررنا هذا المحضر لننشر نسخة منه بجريدة يومية  
وطنية طبقا للقانون  
المحضرة القضائي  
03.06.2025

WASH'N DELIVERY  
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us  
0770 936 836

@WashNdelivery9  
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran  
041 879 674  
0770 936 836

Equipe nationale

## Les Verts entament leur préparation pour le Rwanda et la Suède

La sélection algérienne de football a entamé dimanche son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Mousa (Alger), en prévision des deux matchs amicaux programmés le jeudi 5 juin face au Rwanda au stade Chahid Hamlaoui de Constantine (18h00), puis face à la Suède, le mardi 10 juin au Strawberry Arena de Stockholm (18h00, heure algérienne). Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a dirigé une séance d'entraînement en fin d'après-midi avec un effectif réduit. Le groupe sera au complet ce lundi avec l'arrivée des derniers joueurs, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Le sélectionneur national avait retenu 29 joueurs en vue des deux prochains matchs amicaux, une liste marquée par le retour de plusieurs joueurs ayant manqué les derniers stages des Verts, à l'image de Nabil Bentaleb (LOSC Lille/France), Ramiz Zerrouki et Hadj Moussa (Feynoord/Pays-Bas), Baghdad Bounedjah (Al-Shamal SC/Qatar), Houssein Aouar (Al-Ittihad/Arabie Saoudite), Kévin Guitoun (FC Metz/ France)



et Mohamed-Amine Tougaï (ES Tunis). Les "Verts" seront privés des services du milieu de terrain de Ceramica Cleopatra (Egypte), Ahmed Kendouci, victime en avril dernier d'une grave blessure au genou. Ces deux rencontres entrent dans le cadre des préparatifs, en vue de la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026 en septembre prochain. Au terme de la 6e journée des

qualifications, disputée en mars dernier, l'Algérie occupe le fauteuil de leader avec 15 points, à trois longueurs de son poursuivant direct, le Mozambique. Seul le premier de chaque groupe se qualifie directement pour la phase finale de la Coupe du monde 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes disputeront un barrage continental puis un autre intercontinental, pour espérer se qualifier.

Equipe nationale A'

## 23 joueurs convoqués pour le test amical face au Rwanda

Le sélectionneur de l'équipe nationale A' de football, composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, a retenu de 23 joueurs, pour le test amical face au Rwanda, le lundi 9 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00), a annoncé la Fédération algérienne (FAF), sur son site officiel. La JS Kabylie et le CR Belouizdad, sont les clubs les plus représentés dans cette liste, avec 5 joueurs chacun. Les joueurs convoqués se regrouperont le 6 juin, pour entamer leur mini-stage de préparation d'une durée de quatre jours. La sélection A des "Amavubi", dirigée par l'Algérien Adel Amrouche, disputera auparavant un match face à l'équipe nationale, le jeudi 5 juin au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (18h00). L'équipe nationale A', a décroché son billet pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2024, reporté à 2025)

en éliminant la Gambie en barrages (0-0 à Bakau, 3-0 à Annaba), rappelle-t-on. Placée dans le groupe C du CHAN, l'Algérie affrontera l'Ouganda, le Niger, la Guinée et l'Afrique du Sud, l'autre qualifiée à l'issue des barrages. En plus du CHAN, les coéquipiers du défenseur Ayoub Ghezala (MC Alger), participeront à la Coupe arabe de la FIFA, prévue du 1er au 18 décembre 2025 au Qatar. Ils ont hérité du groupe D avec l'Irak, ainsi que les vainqueurs des barrages: Bahreïn-Djibout et Liban-Soudan.

### Liste des 23 joueurs:

**Gardiens:** Medjadel (ASO), Bouhal-faya (CSC), Bousseder (ESS).  
**Défenseurs:** Halaïmia (MCA), Boukerchaoui (CRB), Nechat (JSK), Bekkour (CRB), Ghezala (MCA), Alilet (USMA), Abada (ASO), Khacef (CRB), Baouche (CSC).

**Milieux:** Bouras (MCA), Merbah

(CSC), Benguit (CRB), Boudjemaâ (JSK).

**Attaquants:** Boualia (JSK), Akhrib (JSK), Mechid (USMA), Berkane (JSK), Boulbina (PAC), Meziane (CRB), Kohili (PAC).

## Athlétisme (Championnat Universitaire Américain) Loubna Benhadja 2ème meilleure algérienne sur 400m



Loubna Benhadja est devenue ce samedi la deuxième meilleure algérienne sur 400 mètres, après avoir réalisé un chrono de 56.77" au Championnat Universitaire Nord-américain d'athlétisme (NCAA), actuellement en cours aux Etats Unis. Elle pointe désormais juste derrière l'excellente Houria Moussa, qui caracole en tête de ce classement des algériennes les plus rapides sur 400 mètres, avec un chrono de 56.66", réalisé en 2006. Benhadja a établi par la même occasion un nouveau record de son université, l'UTEP Track, où elle poursuit ses études actuellement. Quoique, ce chrono est insuffisant pour qualifier la jeune algérienne aux prochains Championnats du monde d'athlétisme, prévus à Tokyo (Japon), et pour lesquels les minima exigés sont de 54.65".

ES Tunis

## Belaili et Tougaï remportent la Coupe de Tunisie



L'ES Tunis où évoluent les deux internationaux algériens Youcef Belaili et Mohamed Amine Tougaï, a remporté la Coupe de Tunisie 2025 de football. Les camarades de Belaili ont battu le Stade Tunisien (1-0, mi-temps: 0-0), en finale disputée dimanche au stade Hamadi Agrebi de Radès. L'unique but de la partie a été marqué par le milieu de terrain nigérian Onuche Ogbelu, sur un tir puissant à la 64e minute de jeu. L'EST renoue avec « Dame Coupe », neuf ans après sa dernière consécration en 2016. Ce trophée intervient quelques jours après le 34e titre de champion décroché par les Sang et Or, qui réalisent ainsi le 6e doublé Coupe-Championnat de leur histoire, après 1989, 1991, 1999, 2006, et 2011. Belaili et Tougaï sont attendus lundi à Alger, pour entrer en stage avec l'équipe nationale au Centre technique national (CTN) à Sidi Moussa, en vue des deux matchs amicaux: face au Rwanda, le jeudi 5 juin au stade Chahid Hamlaoui de Constantine (18h00), et le mardi 10 juin devant la Suède, à Solna (18h00).

Fédération algérienne de football

## Le mandat actuel sera dédié à la formation

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Oualid Sadi, a souligné, samedi soir à Oran, que le mandat olympique actuel de la fédération sera consacré principalement à la formation, notamment celle des jeunes catégories. Dans une déclaration à la presse en marge de la clôture de la première édition du Championnat national des académies professionnelles de football des moins de 13 ans, à laquelle a assisté le bureau fédéral, M. Sadi a souligné que "la FAF accorde une grande importance à cette catégorie, et notre mandat sera axé sur la formation. Cela commence déjà à se concrétiser à travers l'organisation de ces tournois importants ciblant les jeunes, qui représentent l'avenir du football algérien". Il a ajouté: "Nous avons insisté auprès des clubs professionnels sur l'importance d'accorder une attention particulière à ces jeunes catégories longtemps marginalisées. Nous souhaitons également rationaliser les dépenses dans les clubs et prioriser la formation". Les jeunes de l'USMA ont remporté cette première édition du Championnat national des académies professionnelles U13, organisée sur le terrain annexe du complexe olympique "Miloud Hadeï" d'Oran, en battant l'Académie de l'Atlético Paradou aux tirs au but (2-0) après un match nul (0-0). La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du président de la FAF, Oualid Sadi, des membres du bureau fédéral, ainsi que des autorités locales. Pour sa part, le directeur technique national de la FAF, Ali Mouser, a déclaré à l'APS que ce championnat "a permis de découvrir de jeunes talents prometteurs. Avec un encadrement adéquat, ces joueurs pourraient renforcer l'équipe nationale à l'avenir". Pour rappel, ce tournoi, organisé à l'initiative de la FAF en coordination avec la Ligue de wilaya, a réuni 16 équipes évoluant en Ligue 1 professionnelle. Les équipes ont été réparties en quatre groupes de quatre clubs. La compétition s'est déroulée sur plusieurs terrains: le terrain annexe du complexe olympique "Miloud Hadeï", le stade "Ahmed Zabana", le stade "Habib Bouakeul" et le stade d'El Kerma.

Ligue 1 Mobilis

## La LFP dévoile le programme de la 28me journée

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé le programme de la 28ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les 11 et 12 juin. Quatre matchs ouvriront le bal de cette journée, le mercredi 11 juin à 17h00: Akbou-USB, MCO-MCEB, ASO-JSSa. L'autre rendez-vous entre l'USMK-USMA, prévu également le mercredi 11 juin, se jouera à huis clos, précise l'instance dirigeante de la compétition. Les quatre dernières rencontres de cette journée, se joueront le jeudi 12 juin à 21h00. Le leader le MCA recevra l'un des malclassés l'ESM, alors que son dauphin, la JSK, accueillera l'ESS. Au terme de la 27ème journée, le MCA caracole en

tête avec 53 points, devant la JSK (49 pts), et le CRB (48 pts). La 29ème journée est programmée les 16 et 17 juin, alors que la 30ème et dernière journée se jouera les 21 et 22 juin.

### Voici par ailleurs le programme de la 28e journée:

#### Mercredi, 11 juin 2025 (17h00):

Olympique Akbou - US Biskra  
MC Oran - MC El-Bayadh  
ASO Chlef - JS Saoura  
USM Khenchela - USM Alger

#### Jeudi, 12 juin 2025 (21h00):

CS Constantine - CR Belouizdad  
MC Alger - ES Mostaganem  
JS Kabylie - ES Sétif  
Paradou AC - NC Magra

Journée internationale de l'enfance  
**Manifestation récréo-éducative à Alger**



**L**e Palais de la culture "Moufdi Zakaria" a célébré dimanche la Journée internationale de l'enfance, coïncidant avec le 1<sup>er</sup> juin de chaque année, par l'organisation d'une manifestation récréo-éducative sous le slogan "Le livre demeure le meilleur compagnon".

A cette occasion, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a sillonné les différents ateliers organisés dans le cadre de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 4 juin, partageant avec les enfants leur joie tout en saluant les efforts des associations, clubs, bibliothèques et maisons d'édition, engagés en faveur des enfants, tant en termes de contenu que d'activités.

La manifestation a été marquée par l'organisation de plusieurs ateliers sur des thèmes variés au profit des enfants à l'occasion de leur journée mondiale.

Le jeune public a ainsi interagi avec les publications exposées par les maisons d'édition "Nouzhat al Albab", "Ghomaida", "Yaasoub" et "Bassamet", ainsi qu'avec les ouvrages présentés par l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), notamment une collection d'histoires pour enfants écrites en braille, telles que "Asnan Al-Dhahab" (Les Dents d'Or) et "Thaâloub" (Petit Renard) d'Imene Mebarki, "Ounchoudat Al-Qanadil" (Le Chant des Lampions) de Mustapha Ben Dehina, "Aghani Al-Siba" (Chants de la Jeunesse) de Bouziani Derradji, ou encore "Al Alam Al-Jamil" (Le Beau Monde) de Fares Ilyas.

Les enfants ont également découvert une exposition photographique intitulée "Les enfants de la Révolution... Enfants sans enfance", issue des archives de la bibliothèque "Kan Ya Makan", illustrant les conditions difficiles des enfants algériens durant la période coloniale ainsi que leur participation aux festivités de l'indépendance de l'Algérie en 1962. Les ateliers ont également inclus des activités manuelles, outre des espaces dédiés au jeu d'échecs, à la lecture et au conte, au dessin libre, et un "coin vert", ainsi qu'un atelier de calligraphie arabe animé par le calligraphe Abdelkrim Khassef.

Le Palais de la culture a programmé, dans le cadre de cette manifestation, d'autres activités d'animation au cours des prochains jours, dont des pièces théâtrales, des jeux ludiques et spectacles de clowns, encadrés par des animateurs spécialisés dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

**L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins lance un nouveau service numérique pour soutenir les créateurs**

**L'**Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a annoncé, dimanche, dans un communiqué, le lancement d'un nouveau service sur sa plateforme numérique, dédié à soutenir les créateurs, des titulaires de droits voisins, des acteurs culturels et des porteurs de projets culturels.

Ce nouveau service numérique vise à "améliorer les prestations et faciliter les modalités et les démarches à suivre permettant d'obtenir ledit soutien, destiné à aider les créateurs, les titulaires de droits voisins, les acteurs culturels, les porteurs de projets dans divers domaines créatifs et artistiques, tels que le cinéma, le théâtre, les arts visuels, la chorégraphie et la musique". Cela "garantit une réponse rapide, efficace et transparente à leurs demandes".

Cet effort, ajoute le communiqué, s'inscrit dans le cadre de "l'encouragement de la créativité et la promotion culturelle et consolide l'engagement de l'ONDA dans le processus de numérisation de ses services". Deux liens (arabe) <https://onda.dz/promotion/email-verification?lang=ar> et (français), <https://onda.dz/promotion/email-verification?lang=>, sont mis à la disposition des artistes désireux de s'inscrire à ce nouveau service, conclut le communiqué.

**Présentation à Alger, du dernier film en date de Merzak Allouache, "Première ligne"**

**L**e dernier film en date de Merzak Allouache, "Première ligne", une comédie satirique tendre et mordante de la société, a été présenté, samedi à la Cinémathèque d'Alger, devant un public nombreux.

Réalisé par Merzak Allouache sur un texte de sa plume, "Première ligne" (2024), financé par le Centre Algérien de Développement du Cinéma (CADC), est un microcosme social qui raconte en 86 minutes l'histoire de deux familles rivales, d'un même quartier populaire, au voisinage hypocritement bon, qui se disputent le meilleur emplacement au bord de la plage mythique d'El Djamila (Ex. La Madrague). Pratiquant le favoritisme, les deux plagistes, rendus avec brio, par Brahim Derris et Nabil Asli, donnent, au plus offrant dans la dis-création la plus absolue, les meilleurs avantages qui permettront à sa famille, de bien profiter de la journée, du soleil et de la mer sans être pour autant, dérangée ou importunée.

Ainsi, "Zohra Bouderbala", incarnée par Fatiha Ouared et ses cinq enfants, rendus par Mehdi Sadi, Hawa Baya, Islem Baziz, Lylia Abdelouahab et Soheib Guemroud partent, dès l'aube à la plage pour être les premiers à s'offrir une place de choix, face à la mer et à l'ombre des parasols. Plus tard dans la matinée, arrivent, "Safia Kadouri" (Bouchra Roy), sa mère (Aida Kechoud sur chaise roulante), son mari affairiste de bas étages (Hichem Mesbah) et ses enfants (Hanna Mansour et Anis Azoug) et se font installer par les deux plagistes corrompus devant les Bouderbala. Cette situation va nourrir une grande rivalité entre les deux familles, qui, après moult rebondissements, en arriveront aux mains et finiront au commissariat de police avec les deux plagistes.

L'arrivée de "Lounès" (Idhir Benaïbouche) en relation illicite avec "Zohra", et du mari de cette dernière, "Mokhtar" (Kader Affak), tenu au courant par l'imam du quartier, va engendrer un autre rebondissement surréaliste. Appuyée par les participations, du charismatique Hacène Benzerari et de l'imposant Rabie Ouadjaou, respectivement, dans les rôles, du propriétaire d'une grande surface commerciale et de l'imam du quartier, la fiction de Merzak Allouache s'ouvre sur d'autres thématiques, l'emploi des jeunes, ainsi que le droit de la femme à disposer de sa vie et prône l'ouverture de l'esprit envers les autres.

A l'issue de la projection, Merzak Allouache et ses équipes technique et artistique se sont livrés à un débat avec le public, aux échanges riches et fructueux.



Production algéro-française, le long métrage, "Première ligne", a déjà été présenté au Toronto International Film Festival (TIFF 5-15 septembre 2024) pour sa première mondiale et au 4<sup>e</sup> Festival International du Film de la Mer Rouge (Djeddah/Arabie Saoudite). Il a également été projeté lors des 35<sup>e</sup> Journées du Cinéma de Carthage (Tunisie), au Festival du film arabe de Malmö (Suède), au Festival "Vues d'Afrique" à Montréal (Canada) et tout récemment au 8<sup>e</sup> Festival national de la littérature et du cinéma de la femme à Saïda. Selon la coproductrice du film, Amina Salem, le 19<sup>e</sup> long métrage de Merzak Allouache, "Première ligne" connaîtra une première distribution, après Aid El Adha, dans 14 salles de cinéma qui couvrent toutes les régions d'Algérie.

**La Télévision algérienne lance un concours pour la sélection de scénarios télévisés**

**L'**établissement public de télévision (EPTV) a lancé un concours pour la sélection de scénarios de séries comiques et dramatique, sitcoms ainsi que des short-program et ce dans le cadre de la mise en œuvre de sa grille de programmes ordinaire et celle du mois de Ramadan 2026, a indiqué un communiqué de l'entreprise.

Ouvert aux scénaristes, ce concours concerne les scénarios de séries en arabe et en tamazight (15 épisodes de 15 mn par épisode), de sitcoms en arabe et en tamazight (15 épisodes de 15 mn par épisode) en plus des short-program.

Les scénarios proposés doivent être "inédits" et jamais soumis à aucune partie, qu'il ait été accepté ou rejeté, et ce dans le strict respect des modalités et conditions de participation à ce concours.

Une sélection préliminaire des candidatures sera effectuée, avant de les soumettre à la commission de lecture, selon les organisateurs qui rappellent aux postulants la nécessité de respecter les exigences de l'EPTV et les conditions du concours.

Les scénaristes souhaitant présenter leurs candidatures doivent également respecter la spécificité de la société algérienne et éviter les écrits contenant toute forme de violence.

Les postulants sont invités à soumettre leurs scénarios via la plateforme numérique <https://services.entv.dz>, avant le 15 juillet prochain.



soumettre leurs scénarios via la plateforme numérique <https://services.entv.dz>, avant le 15 juillet prochain.

Chine

## Au moins cinq morts et 19 blessés dans l'explosion d'une usine chimique



**A**u moins cinq personnes ont été tuées et 19 autres blessées dans une énorme explosion survenue mardi dans une usine chimique de l'est de la Chine, a annoncé la chaîne de télévision publique CCTV. Six autres personnes sont toujours portées disparues après l'explosion, qui s'est produite vers midi dans un parc industriel de la ville de Weifang, dans la province de Shandong. Les images de l'incident montrent des volutes de fumée au-dessus de l'usine, qui est gérée par Gaomi Youdao Chemical Co, une entreprise qui fabrique des pesticides et des produits chimiques à usage médical. Une volute de fumée s'élève au-dessus d'une usine chimique de la province orientale de Shandong, en Chine, le mardi 27 mai

2025. Une volute de fumée s'élève au-dessus d'une usine chimique de la province orientale de Shandong, en Chine, le mardi 27 mai 2025. Photographe anonyme via AP. Le ministère chinois de la Gestion des urgences a déclaré que 55 véhicules et 232 intervenants d'urgence avaient été envoyés sur les lieux. L'explosion a été suffisamment puissante pour briser les vitres d'un entrepôt situé à plus de trois kilomètres de l'usine chimique, selon un habitant de la région. Des "risques de sécurité" dans l'usine de Gaomi L'année dernière, l'usine chimique de Gaomi avait été citée au moins deux fois pour des "risques de sécurité", mais le Bureau de gestion des urgences de

Weifang a affirmé en septembre dernier que ceux-ci avaient été rectifiés. L'explosion s'est produite moins de deux semaines après un atelier sur la prévention et le contrôle des risques dans l'industrie chimique, organisé par le ministère chinois de la Gestion des urgences. Pékin avait alors exhorté les responsables des parcs industriels chimiques à renforcer leurs capacités en matière de "gestion des produits chimiques dangereux". L'explosion de mardi survient dix ans après l'une des pires catastrophes industrielles qu'ait connues la Chine, lorsque 173 personnes avaient trouvé la mort dans une série d'explosions dans la ville portuaire de Tianjin, dans l'est du pays.

Mexique

## Un nouvel incendie d'un centre de désintoxication fait 12 morts

**D**ans la lutte contre la drogue, un nouveau drame frappe le Mexique. Douze personnes sont mortes et trois autres ont été blessées lors de l'incendie qui a touché une clinique de désintoxication dans le centre du pays, a rapporté dimanche le bureau du procureur de l'Etat du Guanajuato. D'autres incendies et des assassinats ont frappé récemment ces centres pour toxicomanes qui échappent au contrôle des autorités. Ces structures sont souvent la cible de cartels de la drogue pour recruter des patients qui, en cas de résistance, sont exécutés. L'incendie a touché une clinique située dans la municipalité de San José Iturbide. Le sinistre s'est déclaré tôt dimanche matin, selon les informations des médias mexicains. Des agents d'enquête criminelle et des experts du bureau du procureur de l'Etat mènent les premières investigations pour déterminer les auteurs possibles et les causes de la tragédie, ont indiqué les services du procureur, sans plus de détails. Les cadavres ont été transférés

au service médico-légal, et les personnes blessées étaient soignées dans les hôpitaux de la région. En avril, une attaque armée contre une clinique de désintoxication dans l'état de Sinaloa avait fait neuf morts et cinq blessés. Un autre incendie dans un établissement similaire à Mexico en

février avait causé la mort de cinq internes et forcé l'évacuation de dizaines de patients. L'Etat de Guanajuato est un important centre industriel, avec des chaînes de fabrication des marques automobiles comme Mazda et Toyota, et abrite également des destinations touristiques populaires.

## Record d'endurance pour le nageur sud-africain Lewis Pugh

**L**e nageur sud-africain Lewis Pugh a établi lundi un nouveau record en faisant le tour de l'île de Martha's Vineyard au sud de Cape Cod, dans le Massachusetts, aux USA, en 12 jours à la nage, dans une eau à 8 degrés. "Cela a été un long voyage, vraiment, 12 jours, de l'eau froide, des vents constants, des vagues et puis le fait de toujours penser à ce qu'il peut y avoir en dessous de moi, cela a été, cela a été une grande nage, une très grande nage", a déclaré le nageur. Un défi à la faveur du 50 e anniversaire du film "Les Dents de la mer". Le nageur a déclaré qu'en 40 ans de carrière, cette nage a été l'une des plus difficiles. "Le plus grand défi de cette nage a été le vent. Je veux dire que nous avons eu un vent implacable jour après jour après jour, et après jour, vous avez des vagues. J'ai toujours su que cette nage serait difficile, mais lorsque vous ajoutez le vent, puis les vagues, puis la distance, et que vous pensez à ce qu'il y a en dessous de vous tout le temps, cela s'additionne, et devient antirationnel au bout d'un moment." , raconte Lewis Pugh. Mais il fallait serrer les dents, tant l'objectif était de taille : sensibiliser le public à la protection des requins.

# SOCIÉTÉ | 13

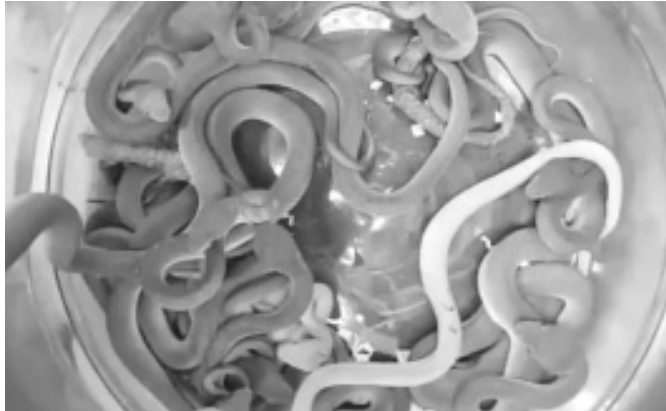
Guyane

## Au moins trois morts dont un enfant dans un naufrage sur le fleuve Maroni

**U**ne embarcation a coulé alors qu'elle circulait sur le fleuve Maroni, à Saint-Laurent-du-Maroni, en Guyane, faisant trois morts dont un enfant de trois ans, ce dimanche 1er juin au soir, vers 20 heures, selon les informations de l'AFP et de France-Guyane. Ce bateau, qui comptait au moins une quinzaine de personnes, se rendait en France depuis le Suriname et convoyé entre Albina et Saint-Laurent. Selon les premiers éléments de l'enquête, le bateau convoyait des migrants. Le pilote du bateau était alcoolisé et quatre personnes portées disparues sont toujours recherchées, a indiqué cette source. Les huit autres personnes ont été hospitalisées, indique France-Guyane. Une mobilisation "spontanée" s'est organisée des deux côtés du Maroni, rapporte de son côté La 1ère Guyane. Des villageois surinamais et guyanais ont mis à l'eau leurs pirogues pour venir en aide aux victimes. Interrompues pendant la nuit, les recherches ont repris ce lundi matin. Une enquête a été ouverte afin de préciser les circonstances et le lieu exact du drame.

Vipères venimeuses, tortues...

## Un Indien arrêté avec plus de 50 reptiles rares à l'aéroport de Mumbai



**L'**homme a été interpellé dimanche alors qu'il revenait de la Thaïlande. Dans un bagage enregistré, les douaniers ont découvert 44 vipères à fosse indonésiennes et autres espèces. Elles ont passé tout le voyage en soute avant d'être découvertes. Un ressortissant indien qui revenait de Thaïlande a été arrêté à l'aéroport de Mumbai dimanche 1er juin alors qu'il tentait d'introduire en Inde des dizaines de reptiles rares, rapporte la BBC. Dans un communiqué, les autorités indiennes ont indiqué avoir saisi trois vipères à queue d'araignée - venimeuses mais qui s'attaquent généralement à de petites proies comme les oiseaux -, cinq tortues à feuilles asiatiques et 44 vipères à fosse indonésiennes « cachées dans les bagages enregistrés. » Les douanes de Mumbai ont publié des photos des serpents saisis, notamment des reptiles jaunes et bleus se tortillant au fond d'un seau. Le passager indien, dont l'identité n'a pas été communiquée, a été placé en garde à vue. En vertu des lois sur la protection de la faune en Inde, les reptiles ont été saisis par les autorités. S'il n'est pas illégal d'importer des animaux dans le pays, la loi sur la protection de la faune interdit l'importation de certaines espèces, y compris celles classées comme menacées ou protégées. Il est rare que les douaniers de Mumbai saisissent des animaux rares. Mais en février dernier déjà, ils avaient intercepté un homme suspecté d'être un contrebandier, qui transportait cinq gibbons siamangs, un petit singe originaire des forêts d'Indonésie, de Malaisie et de Thaïlande.

Royaume-Uni

## Le voleur au marteau emprisonné après avoir tenté un vol de bijoux de 255 000 euros

**U**n homme de 37 ans a été incarcéré le 29 mai. Il avait en effet tenté de voler des bijoux d'une valeur de 255 000 euros à l'hôtel Claridge's de Londres, au Royaume-Uni. Cagoulé et armé d'un marteau et de grenades fumigènes, Jay McGinty a pris d'assaut l'établissement de Mayfair à la mi-mars lors d'un raid spectaculaire. Le casse chaotique a cependant été contrecarré par deux courageux agents de sécurité.



2

09h30 Amour, gloire et beauté  
10h00 Les Feux de l'amour  
10h45 Petits plats en équilibre  
10h50 Les douze coups de midi  
11h55 Petits plats en équilibre  
12h00 JT 13h  
12h50 Petits plats en équilibre  
12h55 Météo  
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle  
13h25 Meurtres à Venise  
15h00 Du rêve au cauchemar  
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL  
17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL  
17h30 Ici tout commence  
18h10 Demain nous appartient  
19h00 JT 20h  
19h45 My Million  
20h00 C'est Canteloup  
20h10 Koh-Lanta  
22h40 Les secrets de Koh-Lanta  
23h00 New York Unité Spéciale  
23h55 New York Unité Spéciale  
00h40 New York Unité Spéciale



3

05h19 Hobbies  
05h34 En aparté  
06h06 The Responder  
07h06 La boîte à questions  
07h11 Et plus si affinités  
08h25 Les Graines du figuier sauvage  
11h06 La boîte à questions  
11h16 En aparté  
11h51 ,Cligue  
12h23 The Agency  
13h10 The Agency  
13h54 Hot Ones  
14h31 Beetlejuice Beetlejuice  
16h13 Twisters  
18h12 La boîte à questions  
18h20 Cligue  
18h55 En aparté  
19h33 En aparté  
20h10 Les Barbares  
21h25 L'Heureuse élue  
23h05 Santosh  
01h09 Metamorphypus  
01h23 Boat Story  
02h22 Boat Story



04h30 Incroyables transformations  
05h30 Incroyables transformations  
06h30 Incroyables transformations  
07h35 M6 Boutique  
08h45 Ça peut vous arriver  
10h35 Ça peut vous arriver chez vous  
11h40 Météo  
11h45 Le 12.45  
12h40 Un jour, un doc  
13h50 Un jour, un doc  
14h50 Un jour, un doc  
15h50 Un jour, un doc  
16h25 La roue de la fortune  
17h35 La meilleure boulangerie de France  
19h45 Le 19.45  
19h35 Scènes de ménages  
20h10 9-1-1  
20h55 9-1-1  
21h45 9-1-1  
23h20 Et si on se rencontrait ?  
00h20 Et si on se rencontrait ?  
01h20 Et si on se rencontrait ?

10h00 Les sommets d'Afrique  
10h45 Les sommets d'Afrique  
11h30 Enquêtes archéologiques  
12h00 Grossesses adolescentes en Guyane  
12h35 La Tulipe noire  
14h25 Fanfan la Tulipe  
16h25 Invitation au voyage  
17h10 Invitation au voyage  
18h00 La vie cachée des animaux de la ferme  
18h45 Arte journal  
19h05 28 minutes  
19h52 Tu mourras moins bête  
20h00 Les coulisses de l'histoire  
20h50 Les coulisses de l'histoire  
21h50 Heysel 1985, dans l'enfer de la foule  
23h25 L'écho  
01h05 It Must Be Heaven  
02h40 Cuisines des terroirs  
03h45 Le dessous des images  
03h55 Pause  
04h20 Andalousie : la hantise des panneaux solaires

# TÉLÉVISION

15



3

20h10

## ALEX HUGO



Le corps parfaitement conservé d'une jeune femme, Elodie Minier, est retrouvé dans un glacier, 30 ans après son décès. L'autopsie révèle une blessure mortelle par balle. Sur la victime, Alex Hugo découvre une lettre de son amie Mathilde Laurent, manifestement rédigée à la suite d'une dispute. Celle-ci, devenue inspectrice, débarque pour mener l'enquête, rongée par la culpabilité. Elle connaît le passé écologiste d'Elodie, militante de la région au moment d'être assassinée. Alex et Mathilde doivent collaborer pour comprendre les circonstances de cette mort datant de la fin des années 1990.

Realisateur: Thierry Petit  
Scénariste: Julien Guerif



20h10

## KOH-LANTA



La réunification a totalement rebattue les cartes. Les candidats toujours en lice, après avoir défendu les couleurs de leurs Terres puis celles des Jaunes ou des Rouges, mènent désormais leur aventure individuelle. Les tactiques sont forcément bouleversées. Si certaines complicités nouées auparavant restent d'actualité, d'autres voient le jour. Plus que jamais, les stratégies seront au coeur des débats alors le verdict du conseil se profile. Si certains espèrent tirer profit des alliances, d'autres risquent d'en faire les frais.

Presentateur: Denis Brogniart



22h24

## LES BARBARES



En 2022, alors que la Russie tente d'envahir l'Ukraine, des millions d'habitants fuient le pays. En France, de nombreux villages et villes se portent volontaires pour accueillir des réfugiés, parmi lesquels les habitants de Paimpont, un petit village en Bretagne. Seulement, la générosité nationale a été telle qu'il n'y a plus de réfugiés ukrainiens à répartir à Paimpont, qui, à la place va accueillir une famille syrienne. Joëlle Lesourd, institutrice du village est ravie de leur venir en aide et fait tout pour qu'ils se sentent bien accueillis. Mais d'autres habitants sont bien plus réservés, à l'image d'Hervé Riou, plombier de Paimpont.

Realisateur: Julie Delpy



ORAN

27/21

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent

05h47  
20h14  
78%  
14 km/h

Alger  
Constantine  
Annaba  
Ouargla  
Mostaganem  
Béchar

33-19  
35-18  
35-18  
38-26  
26-22  
36-26

Syrie

Des déplacés reviennent camper sur les ruines de leurs maisons



Près des décombres de sa maison dans le nord de la Syrie, Aref Chamtan s'est installé sous une tente: il a décidé de quitter le camp de déplacés où il vivait, après la chute de Bachar al-Assad. "Mieux vaut vivre dans les ruines que dans les camps", dit cet homme de 73 ans, assis à même le sol, en buvant tranquillement son thé. "Je me sens bien ici". Dès la chute de l'ex-président en décembre, cet agriculteur s'est précipité avec son fils dans son village d'al-Hawach, encore truffé de mines, pour découvrir qu'il ne restait plus que les murs de sa maison encore debout. Malgré cela, il a décidé il y a deux mois de quitter le camp proche de la frontière avec la Turquie, après 14 ans de déplacement. Pendant la guerre civile, son village, contrôlé par l'armée syrienne, était situé sur la ligne de front avec les ex-rebelles de la région d'Idleb, qui ont pris le pouvoir en Syrie. Le conflit, déclenché en 2011 après la répression sanglante de manifestations populaires contre le clan Assad, a déplacé des millions de Syriens, à l'intérieur du pays comme à l'étranger. Aref Chamtan n'a pas les moyens de reconstruire sa maison mais entend recommencer à cultiver ses terres.

Risque d'attentats terroristes au Maroc

Le MAE britannique met en garde ses ressortissants

Le ministère britannique des Affaires étrangères a diffusé un avertissement à l'adresse des Britanniques souhaitant se rendre au Maroc en raison de "la hausse du niveau des menaces sécuritaires", évoquant "la possibilité d'attentats terroristes" ciblant les intérêts du Royaume-Uni dans ce pays. Le ministère a invité les citoyens britanniques déjà présents sur le territoire marocain à "faire preuve de prudence" et à "rester sur leurs gardes" durant leur séjour dans ce pays. Il les a également appelés à "planifier de manière optimale leur voyage vers le Maroc et à contracter une assurance appropriée". Cette assurance "doit couvrir votre itinéraire, vos activités prévues et vos dépenses en cas d'urgence", souligne le ministère. L'avertissement appelle les Britanniques à éviter les lieux publics où les étrangers ont l'habitude de se regrouper, considérant que ces lieux pourraient représenter des "cibles potentielles pour des attaques terroristes". Le ministère britannique des Affaires étrangères, qui estime que le Maroc fait face actuellement à des menaces terroristes, exhorte ses ressortissants à "rester constamment vigilants".

Guerre génocidaire contre Ghaza

Positions occidentales fermes contre l'entité sioniste

Plusieurs régions et municipalités, notamment en Europe, ont rompu leurs relations avec l'entité sioniste, alors que certains pays ont décidé de revoir leur coopération avec l'occupant, en raison de la poursuite de la guerre génocidaire en cours dans la bande de Ghaza. Après les pays d'Amérique Latine, c'est au tour de l'Europe de dénoncer l'agression de l'armée d'occupation sioniste dans la bande de Ghaza. Ainsi, la municipalité de Barcelone (Espagne), la région italienne d'Emilie-Romagne (centre-nord) et la région des Pouilles, dans le sud de l'Italie, ont toutes suspendu leurs liens avec l'occupant sioniste en signe d'opposition au génocide perpétré contre les habitants de Ghaza. La municipalité de Barcelone a rompu vendredi ses relations avec l'entité sioniste et suspendu un accord de jumelage avec elle, dénonçant l'agression génocidaire sioniste menée contre Ghaza depuis octobre 2023. Le conseil municipal de Barcelone a voté en faveur de la rupture des relations avec l'entité sioniste, suite aux violations graves du droit international et des droits des Palestiniens commises par l'entité sioniste. La motion, soutenue par le parti socialiste au pouvoir ainsi que par des groupes d'extrême gauche, appelle à la fin de toutes les relations officielles avec l'entité sioniste "jusqu'à ce que le respect du droit international" et les "droits fondamentaux du peuple palestinien" soient rétablis. Samedi, le président de la région italienne d'Emilie-Romagne a demandé dans un message à tous les dirigeants régionaux d'interrompre "toute forme de relation institutionnelle" avec

l'entité sioniste en raison des "gravis-simes violences en cours dans la bande de Ghaza". Rappelant aussi que le chef du gouvernement d'occupation sioniste est poursuivi par la Cour pénale internationale (CPI) qui a lancé un mandat d'arrêt contre lui, le président Michele de Pascale, du Parti démocrate (PD, centre-gauche) a invité à cesser tous les rapports avec des représentants de l'entité sioniste sauf s'ils sont "ouvertement et clairement motivés par la volonté d'arrêter le massacre en cours". Il emboîte ainsi le pas au président des Pouilles, Michele Emiliano, qui avait envoyé jeudi une lettre similaire aux dirigeants de sa région demandant d'interrompre les relations avec les représentants de l'entité sioniste. Selon un communiqué officiel relayé par l'agence de presse italienne ANSA, Michele Emiliano a appelé "tous les dirigeants et employés de la région, de ses agences et de ses filiales", à rompre tout lien avec les représentants de l'entité sioniste et avec toute personne affiliée à celle-ci, "qui ne manifeste pas clairement et sans équivoque son soutien à toutes les initiatives visant à mettre fin aux massacres à Ghaza". Le 20 mai, le Royaume-Uni avait annoncé suspendre ses négociations pour un accord de libre-échange avec l'entité sioniste, convoquer l'ambasadrice de cette dernière à Londres et émettre des sanctions contre des colons extrémistes, en réponse à l'intensification de ses crimes à Ghaza. Le même jour, l'Union européenne (UE) a annoncé qu'elle allait lancer un réexamen de son accord d'asso-

ciation avec l'entité sioniste. "Il existe une forte majorité en faveur du réexamen de l'article 2 (sur le respect des droits humains) de notre accord d'association (avec l'entité sioniste). Nous allons donc nous lancer dans cet exercice", a déclaré la cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas. Plus tôt, la semaine dernière, le gouvernement chilien a annoncé le retrait de ses attachés militaires, de défense et de l'air en mission à l'ambassade chilienne auprès de l'entité sioniste. Cette décision, coordonnée par les ministères chiliens des Affaires étrangères et de la Défense, fait suite à la situation humanitaire extrêmement grave à laquelle est confrontée la population palestinienne dans la bande de Ghaza, en raison de l'agression militaire sauvage et aveugle menée par l'armée sioniste, ainsi que des obstacles persistants à l'acheminement de l'aide humanitaire dans les territoires palestiniens. De son côté, la Colombie a nommé son premier ambassadeur en Palestine en la personne de Jorge Ivan Ospina, ancien maire de la grande ville de Cali et proche du président Gustavo Petro. Ce dernier avait annoncé en mai 2024 la rupture des relations diplomatiques avec l'entité sioniste, qualifiant son gouvernement de "génocidaire" au regard des atrocités commises dans son agression contre la bande de Ghaza. D'autres pays, tels que la Bolivie, le Honduras, le Nicaragua, le Bélice et l'Afrique du Sud ont tous annoncé la rupture des relations avec l'entité sioniste, suite aux violations graves du droit international et des droits des Palestiniens.

Médecins sans frontières

L'ONG accuse l'organisation américaine chargée de l'aide à Ghaza

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a indiqué dimanche que des personnes qu'elle a soignées sur un site d'aide à Ghaza géré par une nouvelle organisation soutenue par les États-Unis, ont dit qu'elles s'étaient fait "tirer dessus de tous les côtés" par les forces israéliennes. La Défense civile de Ghaza a indiqué que des tirs israéliens avaient visé dimanche matin des personnes qui se dirigeaient vers un centre d'aide alimentaire géré par la GHF dans le gouvernorat de Rafah, faisant au moins 31 morts et plus de 176 blessés. La GHF et Israël ont nié qu'un tel incident ait eu lieu, mais MSF et d'autres médecins ont signalé avoir traité des habitants blessés par balle à l'hôpital Nasser, dans la ville voisine de Khan Younès. "Les patients ont dit à MSF qu'on leur avait tiré dessus de tous les côtés avec des drones, des hélicoptères, des bateaux, des tanks et des soldats israéliens au sol", a déclaré MSF dans un communiqué. Claire Manera, coordinatrice d'urgence de MSF, a qualifié dans le communiqué le système de distribution d'aide de la GHF de "déshumanisant, dangereux et sévèrement inefficace". "Il a entraîné des décès et des blessures de civils qui auraient pu être évités. L'aide hu-



manitaire doit être apportée uniquement par des organisations humanitaires qui ont la compétence et la détermination de le faire en toute sécurité et efficacement". Nour Alsaqa, porte-parole de MSF, a signalé dans le communiqué que les couloirs de l'hôpital étaient remplis de patients, principalement des hommes, avec "des

blessures par balles visibles dans leurs membres". MSF cite qu'un homme blessé, Mansour Sami Abdi, a raconté que des gens se sont battus pour seulement cinq palettes d'aide. "Ils nous ont dit de prendre de la nourriture - puis ils ont tiré de partout", a-t-il dit. "Ce n'est pas de l'aide. C'est un mensonge".